



Assemblée générale

Distr. générale
25 janvier 2024
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session

Point 146 de l'ordre du jour

**Aspects administratifs et budgétaires du financement
des opérations de maintien de la paix des Nations
Unies**

Budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	5
A. Vue d'ensemble	5
B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui	6
C. Coopération au niveau régional	32
D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	32
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	33
II. Ressources financières	51
A. Vue d'ensemble	51
B. Contributions non budgétisées	53
C. Gains d'efficacité	53
D. Taux de vacance	54
E. Formation	54
F. Voyages officiels à des fins autres que la formation	55
III. Analyse des variations	56
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	57



V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 76/274 et 77/305 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée	57
A. Assemblée générale	57
B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	58

Annexes

I. Définitions	60
II. Organigramme	62
III. Recommandations présentées à la Force de police permanente et au Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires	63
IV. Informations actualisées sur les tendances relatives à l'utilisation par les missions des services fournis par la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)	67

Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 (exercice 2024/25), dont le montant s'élève à 68 608 600 dollars, soit une augmentation de 2 631 100 dollars (4 %) par rapport aux crédits de 65 977 500 dollars ouverts pour 2023/24.

Pendant l'exercice 2024/25, la Base de soutien logistique continuera de fournir des services aux missions dans les domaines des technologies géospatiales, de l'informatique et des communications et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, en plus d'autres domaines spécialisés tels que la formation et la gestion des conférences et la sécurité et la santé au travail. Elle fournira également des solutions axées sur les clients à d'autres entités du Secrétariat et du système des Nations Unies. La Base continuera d'héberger des unités qui relèvent administrativement d'elle mais sont rattachées hiérarchiquement au Département des opérations de paix (à savoir la Force de police permanente et le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires) et au Département de l'appui opérationnel (à savoir le Centre stratégique des opérations aériennes et le Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions).

Le budget proposé doit permettre de financer le déploiement de 145 agents recrutés sur le plan international [dont 2 titulaires d'un emploi financé à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions)], 302 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 2 Volontaires des Nations Unies, ce qui traduit une diminution nette de 3 postes d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national par rapport à l'effectif approuvé pour l'exercice 2023/24.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice 2024/25 et l'objectif de la Base est mise en évidence dans des tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats, qui présentent une analyse par domaine d'activité (fonctions de la chaîne d'approvisionnement ; technologies géospatiales, informatique et télécommunications ; appui centralisé ; unités hébergées). Les effectifs de la Base ont été déterminés par domaine d'activité.

Les explications relatives à la variation des ressources, humaines et financières, font référence s'il y a lieu aux produits correspondants prévus par la Base.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2022/23)			Montant alloué (2023/24)			Dépenses prévues (2024/25)			Variation	
	Brindisi	Valence	Total	Brindisi	Valence	Total	Brindisi	Valence	Total	Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Personnel civil	37 966,4	4 191,8	42 158,2	38 625,4	4 677,6	43 303,0	40 935,0	5 131,9	46 066,9	2 763,9	6,4
Dépenses opérationnelles	13 973,8	8 163,5	22 137,3	14 604,5	8 070,0	22 674,5	14 447,7	8 094,0	22 541,7	(132,8)	(0,6)
Montant brut	51 940,2	12 355,3	64 295,5	53 229,9	12 747,6	65 977,5	55 382,7	13 225,9	68 608,6	2 631,1	4,0
Recettes provenant des contributions du personnel	5 585,1	626,0	6 211,1	5 686,4	681,7	6 368,1	5 840,9	728,4	6 569,3	201,2	3,2

Catégorie de dépenses	Dépenses (2022/23)			Montant alloué (2023/24)			Dépenses prévues (2024/25)			Variation	
	Brindisi	Valence	Total	Brindisi	Valence	Total	Brindisi	Valence	Total	Montant	Pourcentage
Montant net	46 355,1	11 729,3	58 084,4	47 543,5	12 065,9	59 609,4	49 541,8	12 497,5	62 039,3	2 429,9	4,1
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	51 940,2	12 355,3	64 295,5	53 229,9	12 747,6	65 977,5	55 382,7	13 225,9	68 608,6	2 631,1	4,0
Ressources humaines^a											
				<i>Personnel recruté sur le plan international</i>	<i>Agents des services généraux recrutés sur le plan national</i>	<i>Emplois de temporaire^b</i>	<i>Volontaires des Nations Unies^c</i>				<i>Total</i>
Bureau de la Directrice											
					9	13	-	1			23
					9	13	-	1			23
Service de l'appui centralisé											
					13	79	1	1			94
					13	79	1	1			94
Service de la chaîne d'approvisionnement											
					30	116	1	-			147
					30	114	1	-			145
Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications											
					41	83	-	-			124
					41	82	-	-			123
Unités hébergées											
					50	14	-	-			64
					50	14	-	-			64
Total											
					143	305	2	2			452
					143	302	2	2			449
Variation nette											
					-	(3)	-	-			(3)

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

^c Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

A. Vue d'ensemble

1. À l'origine, le Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat utilisait le Dépôt de l'Organisation des Nations Unies, d'abord situé à Naples (Italie) puis transféré à Pise (Italie), pour stocker des biens. Ce dépôt avait été créé en 1956 pour abriter le matériel devenu disponible après la liquidation de la Force d'urgence des Nations Unies. La Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) est opérationnelle depuis la fin de 1994.

2. Le 23 novembre 1994, le Secrétaire général et le Gouvernement italien ont signé un mémorandum d'accord régissant l'utilisation des biens et des installations de Brindisi par l'Organisation, ainsi qu'un accord d'application. Des additifs successifs à l'accord d'application ont été conclus (le 7 décembre 2001, le 4 août 2008 et le 23 novembre 2011), prévoyant la donation de trois nouveaux entrepôts et la cession, par le Gouvernement italien, d'installations, de bâtiments et de terrains non bâtis supplémentaires à la Base de soutien logistique. Le 28 janvier 2009, le Secrétaire général et le Gouvernement espagnol ont signé un accord régissant l'utilisation des installations de Valence (Espagne) par l'Organisation. Un accord administratif daté du 16 mars 2009 et un additif à l'accord administratif de juin 2021, prévoyant que des locaux supplémentaires seront fournis à Valence, ont été signés par le Gouvernement espagnol.

3. Le site de Brindisi de la Base de soutien logistique occupe une superficie totale de 368 209 mètres carrés, sur laquelle se trouvent 53 bâtiments fournis par le Gouvernement italien et 12 bâtiments construits par l'ONU. Le site de Valence de la Base de soutien logistique occupe une superficie totale de 82 506 mètres carrés, sur laquelle se trouvent sept bâtiments fournis par le Gouvernement espagnol et cinq bâtiments construits par l'ONU.

4. La Base de soutien logistique est une entité unique qui fonctionne à partir de deux sites situés à Brindisi et à Valence. Elle fournit dans le monde entier des services concernant les technologies géospatiales, l'informatique et les télécommunications, un appui logistique à la prestation de services et à la chaîne d'approvisionnement et une assistance technique en matière de gestion de l'environnement, et elle dispense les autres services d'appui qui sont nécessaires tout au long du mandat des autres missions, depuis la planification et la préparation de leur démarrage jusqu'à leur liquidation.

5. La Base de soutien logistique a pour mission de fournir à ses clients des services et des solutions rapides, efficaces, rationnels et responsables. Conformément à la réforme de la gestion menée par le Secrétaire général, sous la direction du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui opérationnel et en s'appuyant sur son dispositif éprouvé de gestion de la prestation de services et sur sa solide expérience en tant que prestataire de services, la Base de soutien logistique continuera de se positionner en tant que fournisseur de services à l'échelle du Secrétariat dans les domaines des technologies numériques et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, en plus d'autres domaines spécialisés tels que la formation et la gestion des conférences ou encore la sécurité et la santé au travail. Elle fera toujours partie intégrante du dispositif d'encadrement de la relation client du Département de l'appui opérationnel, en tant que responsable du portefeuille de services du Département dans les domaines relevant de son mandat.

6. Pendant l'exercice 2024/25, la Base de soutien logistique continuera d'améliorer ses capacités afin de fournir des solutions et des résultats qui soient innovants, durables et axés sur les clients, dans les domaines d'activité suivants :

a) Service de la chaîne d'approvisionnement ; b) Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications ; c) Service de l'appui centralisé ; d) unités hébergées à Brindisi par : i) le Département de l'appui opérationnel, à savoir le Centre stratégique des opérations aériennes et le Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions ; ii) le Département des opérations de paix, à savoir la Force de police permanente et le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires. Les unités hébergées bénéficient de l'appui administratif de la Base de soutien logistique mais relèvent, sur les plans opérationnel et fonctionnel, des bureaux auxquels elles sont rattachées au sein des départements respectifs.

B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui

7. Pendant l'exercice 2024/25, la Base de soutien logistique, sous la direction du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, jouera un rôle opérationnel central dans les domaines suivants : apporter des solutions de soutien globales dans des environnements opérationnels complexes ; faire en sorte que le soutien apporté réponde aux besoins d'une clientèle diversifiée ; améliorer les services en tirant parti de la technologie, du savoir-faire et du renforcement des capacités.

8. Au total, 445 postes (143 postes soumis à recrutement international et 302 soumis à recrutement national), 2 emplois de temporaire (autre que pour les réunions) et 2 postes de Volontaire des Nations Unies sont proposés pour l'exercice 2024/25, ce qui représente une diminution de 3 postes soumis à recrutement international par rapport à l'effectif approuvé pour 2023/24. Au total, 36 personnes seront affectées au Centre Informatique et communications des Nations Unies à Valence, 2 personnes resteront affectées au Bureau d'appui commun de Koweït pour centraliser le traitement de la paie et des droits à prestations et 409 fonctionnaires et 2 Volontaires des Nations Unies seront affectés à la Base de soutien logistique à Brindisi.

9. Depuis sa création il y a 29 ans, la Base de soutien logistique s'appuie sur ses ressources humaines, qui sont essentielles à ses activités. Afin d'assurer à ses clients les services dont ils ont besoin, elle s'adapte constamment face à l'évolution des secteurs de l'informatique et de la chaîne d'approvisionnement, ainsi qu'à l'évolution constante des besoins des opérations de paix. Elle doit donc ajuster la composition et le savoir-faire de ses effectifs pour continuer de répondre aux demandes de ses clients, suivre le rythme des innovations, réaliser des gains d'efficacité et adopter pleinement la transformation numérique. La Base de soutien logistique a lancé, en décembre 2022, un exercice de gestion prévisionnelle des besoins en personnel conformément à l'examen de la dotation en personnel civil demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution [76/274](#), exercice qui s'est déroulé en juin 2023, avec l'aide de la Division de l'administration des ressources humaines du Département de l'appui opérationnel. L'objectif était de passer en revue le tableau d'effectifs de la Base, à court et à moyen terme, de revoir sa structure et les impératifs existant en matière de ressources humaines, tels que les questions de genre et de diversité géographique et le rajeunissement de la main-d'œuvre, d'intégrer les nouvelles capacités conformément à la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout et au cinq axes de changement de l'ONU 2.0 et de recenser les possibilités de perfectionnement des compétences, d'acquisition de talents et de rétention du personnel. Cet exercice étant toujours en cours, il sera tenu compte, comme il se doit, des résultats qui en seront issus, lesquels seront présentés à l'Assemblée générale dans des documents à venir.

10. La Base de soutien logistique assurera également les fonctions résiduelles de liquidation de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), dont le mandat a pris fin le 30 juin 2023 en application de la résolution 2690 (2023) du Conseil de sécurité, et de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), dont le mandat a pris fin le 3 décembre 2023 en application de la résolution 2715 (2023) du Conseil. La surcapacité temporaire que la Base devra mobiliser pour la liquidation de la MINUSMA et de la MINUATS sera prévue dans le cadre des budgets respectifs des deux missions.

11. Pour ce qui est de l'impact de la fermeture de la MINUSMA sur les effectifs de la Base de soutien logistique, en 2015, l'Assemblée générale, dans sa résolution 69/309, avait prévu la création de 14 postes à la Base dans le cadre d'une capacité pilote d'appui à distance à la MINUSMA. Par sa résolution 72/287, qui concerne l'exercice 2018/19, l'Assemblée a approuvé la restructuration complète de la Base de soutien logistique, y compris la redistribution des effectifs entre différentes unités administratives afin d'optimiser les ressources et d'améliorer les services aux clients. Ainsi, les postes qui avaient été approuvés en lien avec la MINUSMA sont désormais affectés à la fourniture d'un appui à la clientèle de la Base au titre de différentes gammes de services. Après une première analyse de l'impact du retrait des effectifs et des moyens de la MINUSMA, il est proposé de supprimer trois postes d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national – deux dans le Service de la chaîne d'approvisionnement et un dans le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications – en raison de la réduction des activités de soutien correspondantes.

Bureau de la Directrice

12. Le Bureau de la Directrice comprend les proches collaborateurs de la Directrice et le Bureau régional de la sécurité aérienne ; il est chargé des fonctions administratives et juridiques et des fonctions de liaison, de gestion des programmes et de sécurité. Le Bureau aide la Directrice et l'équipe dirigeante s'agissant de toutes les activités stratégiques qui garantissent la bonne gouvernance de la Base de soutien logistique. Il continuera de mettre l'accent sur l'impact, l'innovation, les gains d'efficacité et la durabilité pour ce qui est des services fournis aux missions et au Secrétariat ainsi qu'à d'autres entités hors Secrétariat, selon le principe du recouvrement des coûts.

13. Le Bureau continuera de superviser le portefeuille annuel de projets stratégiques et se concentrera en outre sur l'analyse des données et les partenariats. Les partenariats porteront surtout sur la mobilisation de ressources, l'objectif étant de soutenir l'exécution de projets stratégiques en collaboration avec les parties prenantes de la Base de soutien logistique, tout en ouvrant des perspectives pour des administrateurs auxiliaires, et l'initiative Action pour le maintien de la paix Plus, entre autres. Le (la) titulaire du poste d'analyste de données (adjoint(e) de 1^{re} classe), qui a été approuvé pour l'exercice 2023/24, apportera un appui aux activités touchant la collecte de données, l'analyse, l'automatisation et les meilleures pratiques pour aider à rendre compte des gains d'efficacité réalisés et guider la prise de décision, et étudiera la possibilité d'apporter un appui aux missions plus petites qui n'ont pas de capacités d'analyse de données.

14. Le Bureau des affaires juridiques fournit des conseils et une assistance sur les questions juridiques. Il apporte son appui à la Directrice, à l'équipe dirigeante et aux services, sections et groupes de la Base, ainsi qu'aux unités hébergées.

15. Le Bureau des services de sécurité conseille la Directrice sur les questions de sécurité et de sûreté à la Base de soutien logistique. Il facilite l'application de mesures

qui favorisent la sécurité et la sûreté des activités du personnel des Nations Unies, en veillant à la sécurité et à la sûreté de tous les locaux de la Base au moyen d'enquêtes et d'analyses de sécurité. Il assure la coordination avec le Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat et fournit des services de sécurité et de sûreté à la Base.

16. L'équipe de liaison facilite la mise en œuvre des accords avec le pays hôte et continuera de promouvoir les intérêts de la Base de soutien logistique en menant des activités de sensibilisation et d'information auprès des populations locales, en Italie et en Espagne. L'équipe jouera un rôle de premier plan lorsque la Base célébrera son trentième anniversaire en 2024, en réunissant les capacités et les données d'expérience existantes, afin de mieux servir les Nations Unies à mesure que le paysage des opérations de paix continue d'évoluer.

17. Le Bureau régional de la sécurité aérienne continuera de relever, sur le plan technique, de la Section de la sécurité aérienne du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement (Département de l'appui opérationnel). Il continuera d'appuyer la mise en pratique des politiques, normes et procédures des Nations Unies en matière de sécurité aérienne en élaborant et en mettant en œuvre, dans le cadre du programme de sécurité aérienne du Département de l'appui opérationnel, des solutions institutionnelles permettant le suivi de la performance et des opérations dans le domaine de la sécurité, en évaluant les risques, en menant des activités d'assurance de la sécurité et en s'occupant des rapports techniques et des rapports sur la sécurité. Il restera chargé de renforcer les capacités au moyen d'activités de formation et de sensibilisation adaptées en matière de sécurité aérienne.

Service de la chaîne d'approvisionnement et stocks pour déploiement stratégique

18. Le Service de la chaîne d'approvisionnement conservera une approche de la prestation de services centrée sur les clients en favorisant l'innovation, l'efficacité et la transparence. Rattaché au Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui opérationnel, le Service cherche constamment à améliorer sa capacité de servir une clientèle de plus en plus diversifiée et nombreuse. Il est composé de deux sections : la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement et la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks. Il intervient dans quatre principaux domaines : a) l'appui à l'innovation et aux infrastructures, en particulier en matière d'environnement ; b) la gestion du réseau d'approvisionnement, notamment des stocks pour déploiement stratégique ; c) la gestion du cycle de vie complet du matériel ; d) les activités d'entreposage et de distribution.

19. En collaboration avec le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, le Service de la facilitation des opérations et de la communication et toutes les autres divisions du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, le Service de la chaîne d'approvisionnement continuera de faire porter ses efforts sur la modernisation et l'amélioration de l'efficacité des services fournis. Citons le passage au numérique de l'entrepôt, la mise en service du système de surveillance à distance des infrastructures de terrain, la numérisation des données et l'analyse des excédents de stock détenus par les entités, ainsi que la mise au point d'une initiative de centralisation des informations et de coordination, dite « digital clearing house 2.0 », visant à faciliter les améliorations à apporter à la gestion du réseau d'approvisionnement. Dans les domaines des infrastructures et de la gestion de l'environnement, l'« usine à solutions », qui fait partie de la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement, continuera de jouer le rôle de pôle d'innovation interne en vue d'accélérer l'innovation et la mise au point de solutions adaptées aux besoins en matière d'énergie renouvelable ou l'exploration de systèmes flexibles de stockage d'hydrogène et d'énergie du réseau et de systèmes de chauffage/

refroidissement écologiques afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience des opérations sur le terrain et la sécurité des soldats de la paix, ainsi que la performance environnementale.

Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement

20. La Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement continuera de fournir aux missions et à d'autres entités, tout au long de leur cycle de vie, des services ayant trait aux activités de planification et d'approvisionnement et fera porter ses efforts surtout sur l'appui à l'innovation et aux infrastructures, l'appui technique en matière d'environnement et la gestion du réseau d'approvisionnement, notamment les stocks pour déploiement stratégique.

21. Les équipes chargées du soutien à l'innovation et à l'infrastructure continueront d'agir en tant que pôle d'innovation du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, en coopération avec les équipes de gestion par catégorie, les opérations sur le terrain, le Service de l'appui à l'approvisionnement de la Division de la logistique du Bureau, le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, les universités et d'autres entités et partenaires concernés. Les membres de l'« usine à solutions » s'efforceront de favoriser une collaboration axée sur les résultats et d'explorer et de développer des solutions visant à améliorer l'efficacité opérationnelle et la performance environnementale. L'« usine à solutions » concevra, créera et testera, en partenariat avec le Service, des solutions techniques, l'idée étant de répondre aux besoins complexes qui surviennent couramment sur le terrain. Les intervenants aideront les clients à adopter des technologies innovantes dans le cadre du système de surveillance à distance des infrastructures sur le terrain. Ils renforceront la collaboration avec les universités, les instituts de recherche et d'autres entités des Nations Unies dans les domaines de l'énergie, de l'hébergement et de l'innovation en matière de génie hydraulique.

22. Les équipes chargées de l'appui environnemental et technique faciliteront les activités environnementales concernant les biens et services spécialisés nécessaires à la mise en œuvre des stratégies de gestion environnementale des missions, en se concentrant sur les trois piliers techniques de la stratégie environnementale du Département de l'appui opérationnel pour les opérations de paix, à savoir l'énergie, l'eau et les eaux usées, ainsi que les déchets solides. Sous la direction stratégique de la Section de l'environnement du Bureau du Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel, ces équipes apporteront leur appui à la mise en œuvre de la nouvelle phase de la stratégie environnementale : il s'agira notamment de continuer de progresser en matière de réduction des risques, de rehausser les ambitions pour ce qui est de la transition vers les énergies renouvelables et de réduire la consommation. Les intervenants apporteront leur concours à l'exécution de 42 plans pluriannuels propres à chaque mission en matière d'infrastructure énergétique, de gestion des déchets et de gestion de l'eau et des eaux usées, et tiendront compte de considérations concernant l'impact que peuvent avoir les activités, l'objectif étant de recenser et de soutenir des projets qui permettent aux missions de répondre à leurs besoins en matière d'énergie, de déchets et d'eaux usées, et de laisser une empreinte positive pour les communautés d'accueil.

23. La capacité maintiendra un système de gestion environnementale accrédité (ISO 14001), conformément au plan d'action environnemental et au cadre de performance établi au titre de la stratégie environnementale pour les opérations de paix, en veillant à ce qui suit : a) les risques liés à l'environnement sont gérés au moyen d'un régime d'audit interne ; b) la supervision et l'orientation de l'ensemble de la mission passent par les groupes de travail sur l'environnement ; c) il est tenu

compte des besoins environnementaux propres à la mission dans tous les piliers techniques ; d) il y a des améliorations continues.

24. Les équipes chargées de la gestion du réseau d'approvisionnement font porter leurs efforts sur l'optimisation du réseau d'approvisionnement en aval, notamment l'acheminement des marchandises et la prestation des services aux clients, qui sont essentiels dans les situations de crise et d'urgence et pour la pérennité des opérations. Il s'agit d'optimiser la planification de la logistique d'entrée et la gestion des stocks pour déploiement stratégique, notamment des stocks pour déploiement régional, de la réserve de matériel de l'ONU, du matériel remis en état dans le cadre du programme 3R (réintégration dans les stocks, remise en état et réutilisation) et des catégories spécialisées telles que le sang. Ces équipes s'emploient à activer et à optimiser l'utilisation des stocks existants, ainsi qu'à développer et à mettre en œuvre la stratégie de gestion du réseau d'approvisionnement du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, dans le cadre de laquelle la Base de soutien logistique passera d'une approche manuelle de la centralisation des informations à une coordination centralisée, numérique et semi-automatisée de la demande et de l'approvisionnement. Le système répondrait à la demande en produits de base en faisant appel aux sources d'approvisionnement existantes, à savoir le matériel excédentaire des missions, les réserves de matériel de l'ONU, le programme 3R, les stocks pour déploiement stratégique, les stocks pour déploiement régional et les partenariats à long terme avec des prestataires privés ; cela permettrait de réduire les délais d'exécution des commandes, d'améliorer la fiabilité et de diminuer les stocks au niveau de l'entité, ce qui se traduirait par une réduction des coûts.

Stocks pour déploiement stratégique

25. Le concept original consistant à avoir des stocks pour déploiement stratégique qui permettraient de soutenir le démarrage d'une mission a été adopté par l'Assemblée dans sa résolution [56/292](#). En 2007, une directive révisée a été publiée en vue de permettre la distribution des stocks aux missions existantes et, dans des circonstances extraordinaires, aux missions politiques spéciales et à d'autres entités des Nations Unies, l'idée étant de remédier à la situation causée par l'obsolescence des stocks, leur dépréciation et les coûts de détention. Comme suite à la demande formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution [74/282](#), la Base de soutien logistique a présenté un concept révisé de stocks pour déploiement stratégique (voir [A/76/730](#), annexe IV), qui proposait de passer d'une approche traditionnelle de constitution de stocks à un modèle dynamique, axé sur la recherche de solutions, l'idée étant de faire appel à diverses ressources, notamment les stocks pour déploiement à l'échelle mondiale ou régionale et les stocks gérés par les fournisseurs, complétés par des capacités spécialisées. L'Assemblée générale ne s'est pas prononcée, à sa soixante-seizième session, concernant le concept révisé de stocks pour déploiement stratégique et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/76/760/Add.14](#)). La Base de soutien stratégique a mis en place plusieurs initiatives conformes au concept initialement approuvé visant à améliorer l'efficacité, le rapport coût-efficacité et la réactivité, à revoir la composition des stocks et les types d'équipement à détenir et à optimiser le réapprovisionnement, la recherche de fournisseurs et la gestion des stocks pour déploiement stratégique.

26. La Base de soutien logistique tire parti des avantages que revêt le fait d'avoir des stocks pour déploiement stratégique dans le contexte plus large de la gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement. Comme l'a recommandé le Comité des commissaires aux comptes [voir [A/76/5 \(Vol. II\)](#)], la Base de soutien logistique joue un rôle accru de centralisation de l'information, qui s'accompagne d'un mécanisme central d'analyse des stocks de l'ensemble des missions et des centres de services.

Cette fonction permet de repérer quelles sont les meilleures options d'approvisionnement s'agissant de la fourniture et la livraison de divers produits de base au moyen des stocks qui existent à l'échelle mondiale, y compris les stocks excédentaires et les stocks pour déploiement stratégique, ce qui permet d'optimiser l'affectation des ressources et de créer une chaîne d'approvisionnement plus réactive et plus rationnelle en accélérant la rotation des stocks existants. Cette fonctionnalité fait appel à la technologie Umoja pour ce qui est de la gestion de la demande et de l'offre et permet d'apporter un appui à tous les clients qui utilisent Umoja, et ce, sans frais supplémentaires.

27. Les stocks pour déploiement stratégique constituent une source essentielle de solutions efficaces, efficientes et opportunes pour répondre aux besoins critiques des opérations de maintien de la paix et d'autres entités des Nations Unies. Une aide vitale a pu être apportée lors des situations de crise qui se sont produites en Haïti (2022) et au Soudan (2023), ainsi que dans le cadre de la situation que connaît actuellement la Libye sur le plan de la sécurité. Le nombre de demandes émanant des missions politiques spéciales concernant les stocks pour déploiement stratégique est passé de 21 (pour un montant total de 2,1 millions de dollars) en 2021/22 à 30 (pour un montant total de 3,2 millions de dollars) en 2022/23.

28. L'utilisation des stocks pour déploiement stratégique pour apporter un appui à d'autres entités du Secrétariat s'est avérée cruciale et indispensable lorsqu'il a fallu faire face rapidement à des situations de crise, des vies humaines étant en jeu. Pensons notamment au soutien fourni lors du tremblement de terre dévastateur qui a frappé la République arabe syrienne et la Türkiye (2023), lors de la crise en Ukraine (2022 et 2023) et lors de la situation d'urgence médicale survenue au Niger (2023). Il convient de noter que tous les clients autres que les opérations de maintien de la paix ont été traités comme des cas exceptionnels d'intervention d'urgence, conformément aux lignes directrices relatives à la comptabilité des stocks pour déploiement stratégique, et que les coûts de remplacement ont été mis en recouvrement, comme le prévoit la résolution [56/292](#) de l'Assemblée générale.

29. Le nombre croissant de demandes émanant d'entités autres que les opérations de maintien de la paix (entités du Secrétariat de l'ONU, dont les missions politiques spéciales, et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies) pour faire face à des situations d'urgence montre toute la pertinence et l'efficacité des stocks pour déploiement stratégique, y compris les stocks pour déploiement régional, et l'impact qu'ils ont. Au cours des cinq derniers exercices, les demandes émanant d'entités autres que les opérations de maintien de la paix ont suivi une trajectoire ascendante constante, passant de 6 demandes en 2018/19 à 70 en 2022/23.

30. L'utilisation des stocks pour déploiement stratégique au-delà des opérations de maintien de la paix s'est avérée bénéfique, puisqu'elle a permis une rotation accrue des stocks, réduisant ainsi l'obsolescence, la dépréciation et les coûts de détention des stocks. Grâce à son approche proactive visant à accroître la rotation des stocks en fournissant des clients autres que les opérations de maintien de la paix, la Base de soutien logistique a réussi à éviter des pertes qui auraient pu se chiffrer à 12,1 millions de dollars. Par exemple, en 2022, elle a évité d'éventuelles pertes liées à l'obsolescence de deux véhicules blindés ayant une très faible probabilité d'être demandés par des missions de maintien de la paix, pertes qui auraient pu se chiffrer à 444 522 dollars, en les livrant à des clients autres que des opérations de maintien de la paix. À l'époque, les missions de maintien de la paix avaient déjà modernisé leur flotte et adopté des modèles plus récents. Les fonds provenant de la vente ont été investis dans des modèles plus récents de véhicules blindés en vue d'un déploiement dans des missions de maintien de la paix.

Stocks pour déploiement régional

31. Les stocks pour déploiement régional, établis à Entebbe (Ouganda), comme suite à l'approbation donnée par l'Assemblée dans sa résolution 75/294, ont joué un rôle essentiel dans la rationalisation du soutien logistique apporté aux missions dans la région de l'Afrique de l'Est.

32. Les avantages procurés par l'existence de stocks pour déploiement régional se sont manifestés dès le début, puisqu'ils ont permis la fourniture d'équipements de protection individuelle, d'accessoires d'uniforme réglementaires de l'ONU, de bâtiments préfabriqués, d'installations sanitaires, d'articles pour la défense des périmètres et d'autres articles d'une valeur totale de 613 323 dollars. Des stocks d'un montant de 409 010 dollars ont été livrés à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), à la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) et à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) en 2022/23. Le recours aux stocks pour déploiement régional a plusieurs avantages : cela peut permettre de gagner du temps et de réaliser des économies par rapport au recours au dispositif logistique habituel, qui suppose de passer par des fournisseurs ou Brindisi. En outre, les stocks pour déploiement régional se sont imposés comme une solution fiable, qui répond systématiquement aux demandes des missions évoluant dans des environnements difficiles lorsqu'il s'agit de fournir des produits de base pouvant être manipulés en vrac, ne nécessitant pas d'être adaptés ni d'être stockés dans des conditions particulières et faisant l'objet d'une demande courante et récurrente.

Composition des stocks pour déploiement stratégique

33. En 2022/23, la composition des stocks pour déploiement stratégique a fait l'objet d'un processus de diligence voulue et de planification stratégique. Il s'est agi d'évaluer ce qu'il se passe lors du démarrage d'une mission, d'une situation d'urgence médicale et d'une riposte à une catastrophe ainsi que les besoins opérationnels quotidiens d'opérations de maintien de la paix. Une approche détaillée a été suivie : il a été tenu compte de plusieurs facteurs, notamment l'importance des articles, la durée de vie prévue, la modularisation, la compatibilité, le fait de placer le matériel dans les stocks pour déploiement stratégique centralisés ou de le prépositionner dans les stocks pour déploiement régional, et le délai de réapprovisionnement. En adoptant cette perspective globale, on a fait en sorte que les stocks pour déploiement stratégique restent souples et répondent aux besoins dynamiques des missions sur le terrain.

34. Le processus s'est fait selon une approche de gestion par catégorie, sachant que les demandes sont différentes pour chaque aspect des stocks pour déploiement stratégique, ce qui a permis l'émergence de solutions sur mesure, adaptées aux besoins de chaque mission en matière de soutien, compte tenu des considérations environnementales et de l'efficacité opérationnelle. Cela a également permis de souligner l'importance du rôle joué par les services d'appui pour ce qui est d'accélérer le déploiement du matériel, notamment pour l'établissement d'un quartier général de mission, la préparation des secours en cas de catastrophe, la sécurité du personnel et la mise sur pied des infrastructures. L'examen de la composition des stocks pour déploiement stratégique a été supervisé et approuvé par le Conseil des stocks pour déploiement stratégique, présidé par la Sous-Secrétaire générale chargée de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

35. Sous la direction du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui opérationnel, la Base de soutien logique continuera de fournir des informations actualisées sur l'examen d'ensemble des stocks pour déploiement stratégique et des stocks pour déploiement régional (composition, valeur des actifs,

montants nécessaires à la reconstitution des stocks et frais d'exploitation), compte tenu de l'évolution des opérations de maintien de la paix.

Conseil des stocks pour déploiement stratégique

36. Le Conseil des stocks pour déploiement stratégique est un mécanisme essentiel, qui permet d'assurer l'autorité et la responsabilité voulues en la matière. Il se réunit tous les trimestres, réunions au cours desquelles il y a des délibérations approfondies sur diverses questions opérationnelles, notamment les performances, les mesures opérationnelles et leur impact sur l'appui aux clients.

37. Le Secrétariat continue d'analyser l'incidence que la fermeture de missions a sur les stocks pour déploiement stratégique et l'effet possible d'un redimensionnement des stocks dans ce contexte, tout en prenant en considération les avantages considérables décrits ci-dessus, dont l'appui apporté à des clients autres que des opérations de maintien de la paix. Des informations actualisées seront fournies dans les prochains rapports.

La Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks et le programme 3R (réintégration dans les stocks, remise en état et réutilisation)

38. La Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks continuera de fournir des services liés au transport physique du matériel, en renforçant les domaines d'intervention suivants : gestion du cycle de vie complet du matériel et activités d'entreposage et de distribution. Elle restera responsable de la coordination des livraisons entrantes, de la réception et de l'inspection, de l'entreposage et des fonctions de logistique de sortie pour tous les stocks gérés par la Base, y compris les stocks pour déploiement stratégique, les stocks de la Base, la réserve de matériel de l'ONU et les stocks appartenant aux partenaires.

39. Les processus de contrôle des mouvements sont devenus plus complexes en raison de l'augmentation du volume des services de logistique et de fret entrant et sortant fournis aux opérations de maintien de la paix et à d'autres clients, notamment des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, selon la formule du recouvrement des coûts. Ces services comprennent la maintenance du matériel, la gestion des entrées et des sorties d'articles de matériel stockés dans les entrepôts de la Base, la gestion des biens à distance, l'entreposage, le génie et l'appui aux mesures prises pour faire face à des crises mondiales, par exemple des pandémies, ainsi que des crises humanitaires, comme au Soudan et en Ukraine, ou encore en Türkiye après le tremblement de terre.

40. Les équipes chargées de la gestion du cycle de vie complet du matériel continueront de s'efforcer d'améliorer l'utilisation du matériel et des biens de l'Organisation, notamment en exerçant un contrôle et une gouvernance opérationnelle dans les domaines de la gestion et de l'administration du matériel, de la maintenance préventive et de la gestion des pièces de rechange. Elles assureront des services de gestion des équipements et du matériel à l'échelle mondiale et des opérations de logistique inverse à l'appui des missions de maintien de la paix et d'autres clients de la Base et axeront leurs efforts sur la transformation de la chaîne d'approvisionnement, l'idée étant de remplacer la chaîne d'approvisionnement linéaire actuelle par une chaîne circulaire dans laquelle l'obsolescence programmée et la cession des immobilisations corporelles laisseront la place à des pratiques d'approvisionnement visant à réutiliser, recycler et réaffecter le matériel dont la valeur d'achat est élevée et qui est peu utilisé, afin de permettre un processus contrôlé de réintégration du matériel dans les stocks depuis une entité sur le terrain vers un dépôt centralisé faisant partie du réseau d'approvisionnement mondial. Le programme 3R (réintégration dans les stocks, remise en état et réutilisation) a été mis

en place lors du retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), l'objectif étant de rentabiliser au maximum les investissements et d'aligner les opérations sur des pratiques durables. Dans le cadre du programme 3R, la Base de soutien logistique remettra en état les biens et équipements qui sont de grande valeur mais peu utilisés, dont les missions en phase de retrait ou de liquidation ou en phase de soutien logistique stabilisé n'ont plus besoin, en vue de les redéployer au profit d'autres entités. La mise en œuvre du programme permettra d'améliorer l'efficacité opérationnelle, de diminuer les coûts, de réduire au maximum les délais de réapprovisionnement, de prolonger le cycle de vie des actifs et de contribuer à une consommation et à une production responsables, conformes aux objectifs de développement durable.

41. Dans le cadre du projet pilote réussi qui a été mené en 2022/23 pour tester cette approche, on a constaté que certaines dépenses avaient pu être supprimées (1,4 million de dollars, soit 79,2 % des dépenses prévues) grâce à la remise en état de 13 éléments d'actif provenant de la liquidation de la MINUAD et à leur livraison aux missions qui en avaient fait la demande. On prévoit des économies supplémentaires, qui pourraient se chiffrer à 5,8 millions de dollars, à la suite de la réintégration dans les stocks d'autres éléments d'actif provenant de la MINUAD.

42. L'intensification des activités liées à la remise en état des 103 éléments d'actif et équipements provenant de la liquidation de la MINUAD se poursuivra ; le rythme devrait encore s'intensifier du fait de l'arrivée prévue de plus de 40 éléments d'actif de grande valeur provenant de la liquidation de la MINUSMA. Ces actifs joueront un rôle central dans le programme 3R, dans la mesure où cela facilitera la rotation des biens remis à neuf.

43. En novembre 2023, un fonds spécial a été créé, l'objectif étant de bien gérer les activités menées dans le cadre du programme 3R, notamment en favorisant une gestion transparente des activités menées dans ce cadre et une communication efficace de l'information y relative. Il offrira une certaine souplesse dans la planification du déploiement des éléments d'actif remis à neuf dans des entités dont l'envergure et les besoins varient, avec des délais d'exécution optimaux. Ainsi, le financement du transport des actifs et tous les coûts directement imputables à la remise en état des éléments d'actifs seront pris en charge soit par les entités qui s'en séparent, soit par les entités bénéficiaires, en fonction du processus mis en place. En outre, les entités bénéficiaires du Secrétariat autres que les opérations du maintien de la paix se verront facturer la valeur nette comptable des actifs libérés ainsi que des frais administratifs, qui seront traités comme des produits non utilisables et seront restitués aux États Membres à la fin de chaque exercice financier. Des précisions sur les activités menées dans le cadre du programme 3R et l'utilisation du fonds seront communiquées dans les rapports sur l'exécution du budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à partir de l'exercice 2023/24.

44. Après la fermeture officielle de la MINUSMA, la Base de soutien logistique, agissant dans le cadre de son rôle de centralisation des informations et de coordination, continuera de faire en sorte, en priorité, que la cession des actifs se déroule bien et s'occupera plus particulièrement des transferts d'actifs entre missions, de la comptabilisation en pertes d'éléments d'actif, des procédures de cession du matériel, de la mise à jour des stocks et du rapprochement des données.

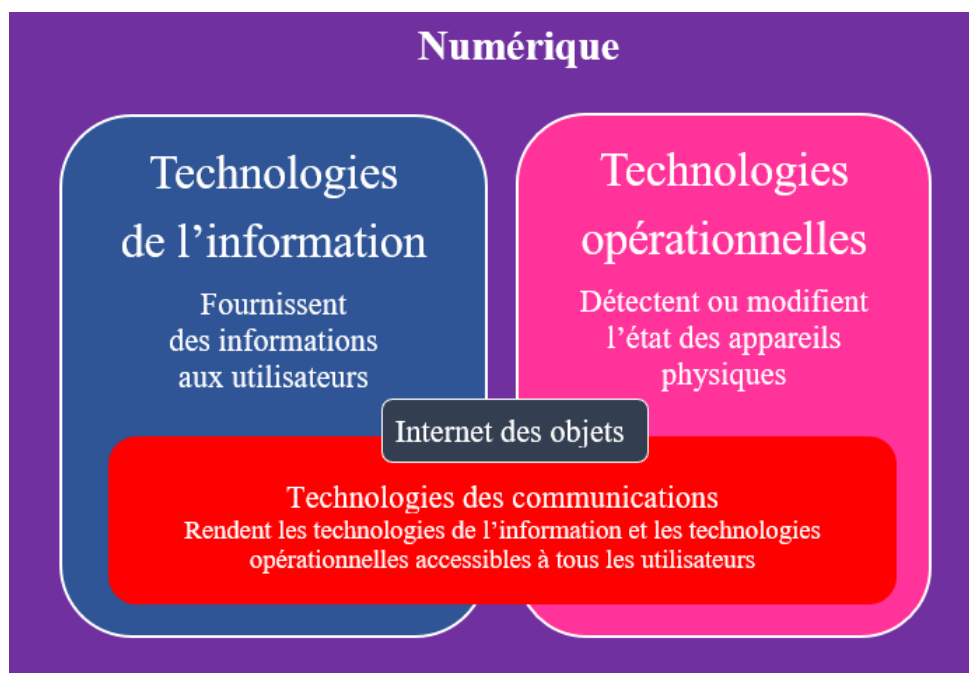
45. Les équipes chargées des activités d'entreposage et de distribution insistent constamment sur la nécessité d'améliorer la visibilité sur l'ensemble des processus, l'objectif étant d'accroître la précision et l'efficacité. Cet objectif est atteint grâce à l'utilisation du numérique dans le cadre du projet pilote d'« entrepôt intelligent ». En 2024/25, la transformation numérique se poursuivra avec un projet pilote

d'application numérique visant à éliminer le décalage entre les opérations physiques et les opérations électroniques effectuées au sein de l'entrepôt.

Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

46. Le rôle du Service dans la prestation de solutions et de services géospatiaux et technologiques aux entités du Secrétariat a été conforté, compte tenu des politiques, des normes et de l'architecture mises en place par l'Organisation en fonction des orientations stratégiques provenant du Bureau de l'informatique et des communications et du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications. La transformation numérique et technologique se produit à un rythme rapide et les technologies offrent d'immenses possibilités. Les réformes du Secrétaire général, ainsi que sa stratégie d'exploitation des données et sa stratégie en matière de nouvelles technologies, prennent acte du rôle central que les technologies doivent jouer dans l'accélération de la réalisation du Programme 2030. La Stratégie pour la transformation numérique du maintien de la paix des Nations Unies doit permettre aux missions de s'acquitter plus efficacement de leurs mandats et renforcer la sûreté et la sécurité du personnel de maintien de la paix en mettant à profit le potentiel des technologies numériques, l'accent étant mis de plus en plus sur la durabilité numérique. Les technologies numériques d'aujourd'hui englobent les technologies de l'information et les technologies opérationnelles qui sont passées au numérique, les deux étant liées par l'Internet des objets (voir figure ci-dessous). À la Base de soutien logistique, les technologies numériques consistent à combiner les technologies de l'information, les technologies opérationnelles et les technologies des communications pour atteindre des niveaux de fonctionnalité et d'automatisation qui resteraient hors de portée si l'on ne recourait qu'à un seul type de technologies.

Technologies numériques



47. Un appui élargi est apporté aux technologies opérationnelles au moyen d'initiatives essentielles, telles que le système Unite de surveillance à distance des infrastructures de terrain, qui permet de gérer les dispositifs vitaux (eau, eaux usées,

énergie et carburant) dans les missions. Ensemble, les technologies de l'information et les technologies opérationnelles forment les « technologies numériques » ou « le numérique ».

48. Le Service continuera de se composer de quatre sections à Brindisi et à Valence : la Section des solutions clients ; la Section de la gestion des services et de la sécurité informatique ; la Section des activités relatives aux infrastructures ; la Section du développement, de la conception et de la planification des solutions techniques. Il organise sa prestation de services en trois domaines fonctionnels distincts : les services numériques de base ; les services numériques spécialisés ; les services numériques transformateurs. Cette organisation traduit un niveau élevé de maturité dans la fourniture de services numériques aux clients.

49. Les services numériques de base visent à fournir les infrastructures et capacités essentielles nécessaires à l'excellence numérique. Ces services englobent les quatre principaux domaines de service que sont la connectivité, l'hébergement, la surveillance et les solutions, comme suit :

a) La connectivité permet un accès transparent au réseau et à la communication de données, et constitue l'épine dorsale de l'écosystème des technologies numériques. La gamme complète de services de connectivité comprend des liaisons louées et des connexions par satellite, ce qui permet aux appareils et aux utilisateurs de rester connectés aux réseaux et à l'Internet avec une grande fiabilité ;

b) Les services d'hébergement fournissent une infrastructure de serveurs et de stockage de données de pointe, permettant aux clients de stocker, de gérer et de fournir de manière efficiente du contenu numérique, notamment des sites Web, des applications et des données. Les services de cloud hybride sont particulièrement importants : ils s'articulent autour de la stratégie de cloud hybride du Bureau de l'informatique et des communications. Par l'intermédiaire du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, le Département de l'appui opérationnel tire parti des services cloud pour assurer la flexibilité, l'extensibilité et la résilience de ses opérations. Le cloud permet de mobiliser rapidement des ressources, d'être plus réactif et d'affecter de manière plus dynamique les moyens informatiques. Cela est particulièrement important pour assurer la continuité des fonctions à mission critique, pour répondre aux pics de demande qui interviennent de manière soudaine, par exemple en cas de situation de crise mondiale, et pour assurer la continuité des opérations lors de la réduction des effectifs et de la liquidation d'une mission. Parmi les autres services d'hébergement clés, il y a l'infrastructure en tant que service, la plateforme en tant que service, l'hébergement de baies de stockage et l'hébergement de serveurs ;

c) Les services de surveillance sont essentiels, car ils permettent de contrôler de manière centralisée, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, l'état de milliers de dispositifs informatiques en fonction dans le monde entier, et de réagir à tout écart par rapport au fonctionnement normal. Le Centre de contrôle du réseau permet de surveiller en temps réel les différentes capacités qui sous-tendent notre infrastructure de base et de procéder à un réalignement juste à temps, si nécessaire ;

d) Les services d'appui numérique visent une gamme variée d'applications et de solutions. Cela peut aller de prêter de l'aide pour les tâches de routine à fournir un appui à des solutions géomatiques complexes. Des initiatives essentielles telles que le système Unite de surveillance à distance des infrastructures de terrain, une solution Internet des objets adaptée aux besoins et aux mandats de l'ONU, en sont un bon exemple. Ce système permet aux missions d'avoir une plateforme numérique standardisée pour contrôler les infrastructures, améliorer les services et optimiser l'utilisation des ressources rares. Le système sous-tend l'application Environment

Action Planning and Performance (données et résultats relatifs aux mesures environnementales), une plateforme en ligne dédiée que les opérations de paix peuvent utiliser pour améliorer leur performance environnementale et leur gestion des risques. Il étaye l'engagement pris par l'ONU de réduire son impact environnemental et son empreinte carbone.

50. En outre, le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications continuera de fournir les services numériques spécialisés suivants :

a) Services de géo-analyse pour permettre l'évaluation des risques environnementaux et des risques de sécurité et l'évaluation des dommages de guerre ; le repérage d'emplacements sûrs pour les camps ; la détection des réseaux d'équipements collectifs enterrés peu profondément ; le repérage des cibles de forage pour les puits d'eau, entre autres exemples. Les services concernent le traitement et l'amélioration d'images satellitaires radar et optiques ; l'analyse et la modélisation 3D ; le renseignement géospatial ; la modélisation hydrologique ; l'exploration du sous-sol et des eaux souterraines, ainsi que l'évaluation des risques d'inondation et l'évaluation et l'assistance environnementales à distance ;

b) Services d'intégration des systèmes (composantes multiples) dans des systèmes pouvant être déployés ou dans d'autres éléments fonctionnels, tels que des abris ou des véhicules. Il peut s'agir, par exemple, de produits modulaires, qui sont des conteneurs pour le transport de marchandises personnalisés, durables et autosuffisants en énergie, qui hébergent tout le matériel informatique nécessaire au personnel des missions déployé dans des endroits éloignés ;

c) Exercice de reprise après sinistre pour tester la résilience en cas de sinistre affectant les systèmes ou applications primaires d'un client et en cas de basculement sur un site secondaire ;

d) Services de conseil en numérique pour fournir des services d'appui ou de conseil dans les domaines des technologies de l'information, des technologies opérationnelles et des technologies des communications en vue de la transformation continue des processus métiers, notamment le passage au numérique.

51. Les services numériques transformateurs sont les suivants :

a) Services de production de jumeaux numériques, qui fournissent une représentation numérique de la réalité en utilisant des images prises par des satellites et des drones et en les traduisant en modèles 3D de camps des Nations Unies ou de vastes zones, ce qui permet aux utilisateurs de visualiser la situation sur le terrain et a de nombreuses applications (évaluation des infrastructures, planification, inspections et formation) ;

b) Technologies de réalité augmentée, allant de l'appui fourni à distance à l'aide d'outils et de technologies de réalité augmentée jusqu'aux applications sophistiquées de réalité virtuelle. Par exemple, le centre d'opérations virtuel fournit à la fois une plateforme de réalité augmentée et un système d'information géographique qui offrent une expérience tactique immersive pour la préparation et la formation du personnel qui sera déployé dans des zones à haut risque, ainsi que pour la planification et la prise de décisions ;

c) Systèmes de drones aériens en tant que service, comprenant des services de conseil, de conception, d'application et de formation en vue de la manipulation de ces systèmes par des acteurs militaires et civils et des membres de forces de l'ordre, avec diverses applications, telles que la détection de mines ou de cargaisons d'armes illicites ou le repérage d'insurgés ; les activités de recherche et sauvetage ; l'acheminement de fournitures médicales essentielles ;

d) L'impression 3D en tant que service, c'est-à-dire l'exploitation d'une plateforme de gestion de modèles 3D pour soutenir la production de pièces de rechange critiques et d'autres articles dans un court laps de temps, en utilisant si possible des matériaux recyclés. Il y a plusieurs avantages, dont la diminution des émissions et la réduction du temps et de la main-d'œuvre nécessaires. Le service peut être élargi à la construction de logements à l'aide de matériaux facilement disponibles.

52. Pour ce qui est de la résilience et de l'atténuation des risques, le Service continue de fournir des services et des solutions d'appui informatique centralisés et à distance. Il assure également une fonction spécialisée d'atténuation des risques et de partage de la charge pour les réseaux informatiques sur les deux sites de Brindisi et de Valence, dans ses centres technologiques ayant la certification de niveau III (Uptime Institute). Cela montre à quel point la Base de soutien logistique est importante pour la continuité des activités de l'Organisation, la pérennité de la connectivité informatique et l'appui aux communications dans l'ensemble du Secrétariat, à l'échelle mondiale. Le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications continuera de fournir ses services en tirant parti de son système de gestion des services (certifié ISO 20000), de son cadre de gestion des services et de son système de gestion de la sécurité informatique (certifié ISO 27000).

Service de l'appui centralisé

53. Le Service de l'appui centralisé continuera de fournir un appui et des services aux opérations internes de la Base de soutien logistique, dans les domaines des ressources humaines, de la formation, des finances et du budget, de la gestion du matériel, des achats, de l'administration et de la gestion des programmes et de la gestion des installations, et aux opérations de maintien de la paix, aux missions politiques spéciales et à d'autres entités des Nations Unies, dans les domaines de la sécurité et de la santé au travail et de la gestion des conférences et de la formation. Il continuera de jouer un rôle de facilitateur pour le Service de la chaîne d'approvisionnement et le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications. Il continuera en outre d'apporter une assistance administrative aux unités hébergées du Département de l'appui opérationnel et du Département des opérations de paix.

54. Le Groupe de la sécurité et de la santé au travail prête son concours au Département de l'appui opérationnel, aux opérations de maintien de la paix, aux missions politiques spéciales et à d'autres entités du Secrétariat dans les domaines suivants : élaboration de normes opérationnelles et techniques, gestion des données relatives aux accidents, interventions en cas d'accident, évaluation des risques et organisation, sur le terrain, de cours de formation à la sécurité et la santé au travail destinés au personnel des missions. Il comprend une unité médicale de niveau I appartenant à l'ONU, qui apporte au personnel de la Base de soutien logistique et au personnel des unités hébergées une assistance médicale en cas d'urgence ou de maladie grave, et donne des conseils sur les questions médicales relatives aux voyages. L'unité médicale continuera de coordonner les activités de prévention, de sensibilisation et d'évaluation des risques sanitaires pour ce qui est des maladies liées au travail et du bien-être général, tout en surveillant en permanence les épidémies de maladies infectieuses qui se déclarent, en faisant de la sécurité du personnel et des visiteurs sa priorité.

55. Le Centre de conférence et de perfectionnement contribue à l'organisation de conférences, d'ateliers et d'autres activités de formation menées sur place et à distance. Il continuera d'améliorer ses principales installations de conférence de façon à pouvoir offrir des prestations hybrides ainsi que de mettre en place des outils

électroniques pour les services de conférence de sorte que ses services restent en phase avec les normes du secteur du numérique.

56. La Cellule des services auxiliaires internes continuera de fournir, à distance et sur place à Brindisi et à Valence, des services de gestion et d'entretien des installations et des services de transport, entre autres. Elle continuera de prêter son concours aux équipes d'appui aux missions de la Base de soutien logistique dans le cadre des activités de gestion des installations et apportera un appui aux clients externes au titre d'accords de niveau de service dans les domaines de la gestion immobilière, de la supervision des biens en cours de construction et des vérifications physiques. Elle s'est engagée à atteindre des objectifs environnementaux plus ambitieux en réduisant l'empreinte carbone de la Base grâce à l'installation de systèmes d'énergie photovoltaïque et à la mise en service de systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation respectueux de l'environnement dans les ateliers de Valence et à la cafétéria de Brindisi ; d'importantes économies seront ainsi faites sur les dépenses d'entretien et de fonctionnement et l'efficacité opérationnelle et la responsabilité environnementale seront renforcées.

57. Le Groupe des ressources humaines continuera de fournir ses services aux membres du personnel de Brindisi et de Valence et aux unités hébergées par la Base en apportant un appui dans les domaines de la gestion de la performance du personnel, des droits à prestations et des avantages, de l'acquisition et du recrutement de talents, de la gestion des postes, de la gestion prévisionnelle des besoins en personnel, du déploiement du personnel, de la médiation, du règlement des conflits et des voyages, ainsi qu'en répondant aux demandes du système d'administration de la justice et en mettant en œuvre les décisions applicables.

Dispositif de modulation des ressources

58. Le dispositif de modulation des ressources de la Base de soutien logistique a fait l'objet de révisions et d'améliorations annuelles en application des résolutions de l'Assemblée générale sur la question, la dernière en date étant la résolution 77/305, dans laquelle l'Assemblée a souscrit au rapport du Comité consultatif (A/77/767/Add.6), dans lequel celui-ci avait pris note des mesures qui avaient été prises pour affiner le dispositif et avait rappelé sa recommandation visant à ce que le dispositif soit encore affiné, indiquant qu'il fallait en particulier que les activités modulables soient recensées, que le dispositif soit appliqué de manière cohérente et que tous les dispositifs de modulation tiennent compte, entre autres, des facteurs ayant trait au volume de travail et des gains d'efficacité (ibid., par. 54).

59. Grâce à son dispositif de modulation des ressources, la Base peut moduler ses services, à la hausse ou à la baisse, en fonction des besoins, et l'un des principes clés de ce dispositif est la nécessité d'assurer des capacités de base tout en garantissant la rétention des connaissances et compétences essentielles dans des domaines clés, en recourant, s'il y a lieu, à des services contractuels et à d'autres capacités en fonction des fluctuations du volume de travail. Ces capacités contractuelles englobent des accords passés avec d'autres entités des Nations Unies qui sont révisés chaque année et ajustés en fonction de la demande et des résultats prévus, des contrats passés avec des prestataires commerciaux et le recours à des vacataires. Par exemple, des capacités externes sont utilisées en complément des services fournis par les effectifs permanents de la Base dans les domaines de la connectivité, de l'hébergement et du suivi des systèmes informatiques essentiels, ainsi que de la logistique et des services d'entretien et de réparation.

60. Pour évaluer la modulation des ressources et les effets des fluctuations de la demande, notamment lors de la fermeture de missions, sur les besoins en capacités de la Base, il convient de tenir compte de trois principaux facteurs concomitants :

- la demande de services de la Base en constante augmentation ;
- la nature non modulable de la plupart des services de la Base, qui ne dépendent pas du nombre d'utilisateurs, mais requièrent un niveau minimum de capacités ;
- les demandes de renforts qui sont faites à la Base compte tenu du rôle qu'elle joue dans la réduction des effectifs et la liquidation des missions (à mesure que les missions sont liquidées, la demande pour certains services augmente, ce qui nécessite une surcapacité temporaire).

Accroissement de la demande pour les services existants

61. Lors de plus d'un exercice budgétaire, plusieurs produits prévus ont été largement supérieurs aux prévisions et exécutés dans les limites des ressources existantes. En 2022/23, le Service de la chaîne d'approvisionnement a par exemple établi 140 % de plans et descriptifs de projets d'ingénierie de plus que prévu, et mené à terme 12 procédures d'appels d'offres, d'une valeur de 124 millions de dollars. Il a également fourni, dans les délais prévus par les instructions permanentes, 112 % de plus que prévu d'avis et de conseils techniques dans les domaines du génie, des transports et de l'approvisionnement général en biens et services, portant sur un montant estimé à 428 millions de dollars. Au vu de l'importance croissante accordée à l'environnement et à l'appui connexe apporté en matière de génie et d'infrastructure dans les domaines de l'énergie et de la gestion des déchets, la demande d'assistance technique de la part des entités sur le terrain continuera de croître, dans le droit fil des prochaines étapes de la stratégie environnementale à l'horizon 2030, élaborée en application de la résolution 76/274 de l'Assemblée générale et mettant l'accent sur les points suivants : a) faire preuve de vigilance face aux risques liés aux eaux usées et aux déchets, et éliminer ceux-ci de façon responsable ; b) fixer des objectifs plus ambitieux pour ce qui est de l'accélération de la transition vers les énergies renouvelables et la réduction de la consommation ; c) laisser derrière soi une empreinte positive en planifiant l'utilisation finale des infrastructures, en publiant des directives opérationnelles et en collaborant avec les missions et les pays hôtes pour renforcer les capacités, domaine dans lequel on prévoit un accroissement de la demande pour les services d'appui technique centralisés en matière d'environnement.

62. Au Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, les rapports de localisation et d'analyse de données géographiques produits ont été plus nombreux que prévu (écart de 28 %). Le nombre d'utilisateurs des services géospatiaux bénéficiant d'un appui a également été supérieur aux prévisions (écart de 39,40 %). Les services de gestion de projets afférents aux programmes et les services complets de gestion de projet fournis ont été plus nombreux que prévu (écarts de 100 % et de 90 % respectivement). Les montants consacrés aux solutions informatiques (développement, conception, validation de principe et mise en service) ont été supérieurs aux prévisions pour la veille stratégique (analyse, maintenance et appui) (écart de 133,3 %) et pour les services de mise à l'essai de nouvelles applications (écart de 44,4 %). D'autres services, comme le déploiement de technologies émergentes et porteuses de changements (production de jumeaux numériques, centre d'opérations virtuel, systèmes de drones aériens et impression 3D par exemple), sont de plus en plus demandés par les missions et sont fournis dans les limites des ressources et des compétences existantes du Service. Les produits effectifs, qui ont largement dépassé les produits prévus, ont été exécutés à l'aide des effectifs permanents de la Base et de ressources modulables et contractuelles financées par les fonds versés par les missions.

63. Parmi les autres domaines dans lesquels la demande a augmenté, indépendamment du nombre de missions bénéficiant des services de la Base, on peut citer le système de surveillance à distance des infrastructures de terrain, les camps

intelligents des Nations Unies, UN Maps et la gestion par catégorie des équipements de réseau et de stockage et des services professionnels informatiques spécialisés.

64. Pour ce qui est du Service de l'appui centralisé, le Groupe de la sécurité et de la santé au travail a connu un accroissement de la demande depuis la publication de la circulaire [ST/SGB/2018/5](#) relative à la mise en place d'un système de gestion de la sécurité et de la santé au travail.

Caractère non modulable des services

65. Pour la plupart des services numériques, la baisse du nombre de clients n'a pas d'incidence sur la configuration de l'appui aux opérations de maintien de la paix. Par conséquent, hormis une diminution marginale des connexions au réseau étendu et des services contractuels, la réduction des effectifs d'une mission n'a qu'une incidence négligeable sur les principales infrastructures numériques, qui doivent être maintenues à l'appui des autres missions. Les services informatiques bénéficient grandement des économies d'échelle, de nombreuses fonctions étant interdépendantes, et une perte de capacités dans un domaine entraîne inévitablement des difficultés pour les fonctions adjacentes. En outre, il convient de noter que la fermeture de la MINUSMA n'entraîne pas une réduction linéaire des besoins en ressources étant donné l'infrastructure de base requise, qui est indépendante du nombre de missions. La modulation des activités informatiques liées à la MINUSMA se traduit par une réduction des produits de la budgétisation axée sur les résultats, ainsi que par une diminution des capacités connexes financées par les missions. La Base de soutien logistique est également responsable de la maintenance de deux champs d'antennes satellites à Brindisi et à Valence et de l'appui en la matière ; ces champs sont essentiels pour assurer les communications, le transfert de données, les interventions en cas de catastrophe ainsi que la redondance et la résilience indispensables au bon fonctionnement des missions.

66. Pour ce qui est de la chaîne d'approvisionnement, plusieurs services ne sont pas modulables. Par exemple, la coordination et la gestion globales des stocks pour déploiement stratégique requièrent les mêmes effectifs, quel que soit le nombre d'opérations de maintien de la paix bénéficiant de l'appui de la Base. Les fonctions y afférentes comprennent l'établissement et l'application d'hypothèses de planification globale, ainsi que la supervision du réapprovisionnement et de la rotation des stocks, en collaboration avec les gestionnaires d'actifs et l'équipe de gestion du réseau d'approvisionnement.

67. Les activités de gestion du réseau d'approvisionnement et les capacités d'appui de l'Équipe de gestion des marchés des missions ne sont pas non plus modulables compte tenu de la nature des services offerts (supervision, services administratifs et examen des données). L'Équipe d'appui technique à la gestion de l'environnement contribue à l'élaboration d'instructions permanentes sur l'évaluation et la déclaration des risques liés aux eaux usées, ainsi que de matériel de formation et d'orientations destinés à la communauté de pratique et aux professionnels sur le terrain, activités sur lesquelles le nombre d'utilisateurs n'a pas d'incidence.

68. Parmi les fonctions non modulables similaires relevant du Service de la chaîne d'approvisionnement, on peut citer l'établissement des contrats-cadres, la gestion des commandes et des demandes des clients, la gestion des pièces détachées, les activités d'entreposage et de stockage et l'« usine à solutions ».

Surcapacité temporaire

69. Lorsque des missions sont liquidées, si certains services ne sont plus nécessaires, la demande pour d'autres services augmente, ce qui requiert un appui

supplémentaire pendant une durée déterminée. Le Service de la chaîne d'approvisionnement fournit des ressources provenant de l'ensemble de ses capacités pour former une équipe de liquidation afin de répondre aux besoins immédiats et de mettre à disposition toute une gamme de compétences techniques en matière de gestion des biens et de cession des actifs. Les équipes chargées d'apporter un appui aux missions dans le cadre du retrait des effectifs et de la liquidation sont constituées avec les ressources de la Base, ce qui a une incidence sur les effectifs permanents de tous les services de la Base et au-delà, car la fréquence à laquelle des équipes doivent être déployées et la taille des équipes augmentent considérablement. Ainsi, l'augmentation de la demande pour les services de remise en état des actifs liquidés de la MINUAD a mis à rude épreuve les effectifs permanents de la Base, qui a dû réorienter ses activités et ses ressources consacrées à l'entretien et la remise en état de ses véhicules et équipements et de ceux de la réserve de matériel de l'ONU. L'Équipe d'appui technique à la gestion de l'environnement apporte un appui et des conseils exhaustifs pour l'évaluation environnementale finale et les activités connexes. Le transfert d'actifs entre missions ou à la Base de soutien logistique des Nations Unies a des répercussions considérables sur les capacités d'entreposage, de réparation et d'entretien, ainsi que sur la gestion de la réserve de matériel de l'ONU. Les phases de réduction des effectifs et de liquidation prennent du temps et les répercussions sur la charge de travail et les ressources de la Base se font sentir bien après la clôture du dernier exercice budgétaire des missions terminées.

70. La Base de soutien logistique continuera d'apporter un appui dans le cadre de la liquidation de la MINUSMA, pour laquelle des ressources supplémentaires destinées à la Base imputées sur le budget de la MINUSMA ont été approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 78/250. On prévoit que les services d'appui transactionnel à fournir dans le cadre de la liquidation de la MINUSMA correspondront au triple de ceux fournis à la MINUAD, compte tenu des équipements et des stocks détenus, ainsi que de la fermeture imprévue et accélérée de la Mission, ce qui viendra peser sur la charge de travail des effectifs permanents de la Base. Par exemple, le programme 3R requiert une chaîne d'approvisionnement complète, gérée par les effectifs permanents de la Base, pour les pièces détachées, les prestataires de services et les certifications des inspections du matériel, entre autres. Cela suppose d'apporter un appui dans les domaines de la gestion des demandes de fourniture de biens, des acquisitions, de la réception et de l'inspection, de l'entreposage, et de la gestion du matériel et du cycle de vie des actifs, entre autres, pendant plusieurs exercices après la fermeture officielle de la mission. De la même manière, des ressources supplémentaires destinées à la Base sont demandées dans le budget de liquidation de la MINUATS pour financer une surcapacité temporaire à partir de janvier 2024, car la Base a joué et continuera de jouer un rôle essentiel dans la gestion des biens immobiliers au cours de la phase de liquidation.

71. Dans le domaine des technologies numériques, des compétences techniques spécialisées sont nécessaires pour recevoir, inspecter, remettre en état et gérer les équipements liquidés qui sont réintégrés dans les stocks, comme les systèmes de surveillance des camps et de sécurité, la demande pour les services existants s'est accrue du fait des activités de retrait et de liquidation de la MINUSMA et de nombreux services nouveaux et innovants sont fournis, comme le projet pilote de suivi des actifs de grande valeur mis en œuvre dans le cadre de la liquidation de la MINUSMA.

72. En combinant des effectifs permanents et des services contractuels, la Base est en mesure de répondre efficacement aux demandes prévues ainsi qu'aux urgences et aux crises. Sous la direction du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui opérationnel, la Base s'est engagée à réviser et à affiner son dispositif de modulation des ressources, compte tenu des répercussions

récemment constatées sur ses services, notamment dans le cadre de la fermeture de missions de maintien de la paix et de l'augmentation des services fournis pour des activités autres que le maintien de la paix.

Vacataires et personnel occupant les locaux de Brindisi et de Valence

73. Les informations figurant dans la présente section sont communiquées en application de la résolution 69/309 de l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci a souscrit à la recommandation du Comité consultatif tendant à ce que soient présentées des informations sur tout le personnel occupant les locaux de Brindisi et de Valence, ainsi que des précisions sur les modalités administratives et de recouvrement des coûts, les frais de location et d'entretien, les recettes perçues et toute autre information pertinente sur l'utilisation des locaux de l'Organisation des Nations Unies.

74. Pendant l'exercice 2024/25, la Base continuera d'héberger le personnel d'autres entités, notamment le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans ses locaux de Brindisi et de Valence, selon le principe du recouvrement des coûts. Ce principe sera appliqué aux coûts associés aux installations partagées avec des membres du personnel n'appartenant pas à la Base et aux services d'appui fournis aux entités clientes autres que les opérations de maintien de la paix avec lesquelles la Base a conclu un accord de prestation de services fondé sur le principe du recouvrement intégral des coûts. Pour le personnel hébergé dans les locaux de Brindisi et de Valence, les coûts recouverts ont trait aux services de gestion des installations tels que nettoyage, jardinage, sécurité et entretien. L'augmentation des effectifs hébergés dans les locaux de Valence est principalement due au déploiement de personnel supplémentaire de l'UNICEF. La présence de plus en plus grande du système des Nations Unies à Valence est le résultat d'engagements bilatéraux entre le Gouvernement espagnol et les entités des Nations Unies. Il est à noter que cette présence plus importante offre des possibilités d'harmonisation et de gains d'efficacité. Le regroupement d'éléments informatiques de multiples entités des Nations Unies au pôle technologique des Nations Unies à Valence permet ainsi d'importantes synergies dans le cadre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies. Les frais afférents aux services de sécurité, à l'approvisionnement en eau et en électricité, au traitement des déchets, à la gestion des installations et aux services de nettoyage sont calculés puis répartis entre tous les occupants des espaces de bureaux afin d'obtenir un coût par occupant. Ce coût est facturé aux entités des Nations Unies qui occupent des locaux du Centre Informatique et communications des Nations Unies, comme l'UNICEF et l'OIM. Par conséquent, l'augmentation du taux d'occupation du Centre a pour avantage de réduire le coût par occupant.

75. On estime que 908 membres du personnel d'autres entités travaillant à temps plein occuperont des locaux de la Base : 864 d'entre eux assumeront des fonctions liées à l'informatique et aux communications, et les 45 autres seront rattachés au Syndicat du personnel des missions hors Siège des Nations Unies, à l'équipe chargée de la maintenance des données de base ou au corps permanent des spécialistes de la réforme du secteur de la sécurité ou exerceront d'autres fonctions à Brindisi et à Valence (voir le tableau 1). Les ressources demandées au titre des vacataires de la Base sont prises en compte dans le présent budget ; le personnel des autres entités des Nations Unies et les autres vacataires sont financés par d'autres moyens.

Tableau 1
Analyse de la présence dans les locaux de la Base de soutien logistique des Nations Unies de vacataires et de membres du personnel d'entités ne relevant pas de la Base, par site

Entité	2022/23 (nombre effectif) (A/78/613)	2023/24 (estimation) (A/77/741)	2024/25 (objectif)			Accord de prestation de services/ remboursement des coûts (oui ou non)
			Brindisi	Valence	Total	
Centre international de calcul des Nations Unies						
Clients du Département de l'appui opérationnel	77	72	42	35	77	Non ^a
Clients autres que ceux du Département de l'appui opérationnel	267	249	43	224	267	Oui ^b
Total partiel (Centre international de calcul des Nations Unies)	344	321	85	259	344	
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets						
Prestation de services administrés	103	128	45	63	108	Non ^a
Activités effectuées pour des entités des Nations Unies soumises au recouvrement des coûts	27	3	–	27	27	Oui ^b
Total partiel (Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets)	130	131	45	90	135	
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	121	140	–	180	180	Oui
Organisation internationale pour les migrations	14	30	–	30	30	Oui
Office des Nations Unies à Genève	–	4	–	–	–	Oui
Autres vacataires ^c						
Bureau de l'informatique et des communications	–	24	–	–	–	Oui
Autres vacataires non soumis au recouvrement des coûts	164	152	75	75	150	Non ^d
Total partiel (autres vacataires)	164	176	75	75	150	
Autres membres du personnel (postes de l'ONU)^d						
Bureau de l'informatique et des communications	24	23	–	25	25	Oui
Personnel chargé de la gestion des données de base dans Umoja	10	10	5	5	10	Non
Syndicat du personnel des missions hors Siège des Nations Unies	4	4	4	0	4	Non
Corps permanent des spécialistes de la réforme du secteur de la sécurité – Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité du Département des opérations de paix	1	1	1	–	1	Oui

Entité	2022/23 (nombre effectif) (A/78/613)	2023/24 (estimation) (A/77/741)	2024/25 (objectif)			Accord de prestation de services/ remboursement des coûts (oui ou non)
			Brindisi	Valence	Total	
Autres membres du personnel ^e	12	22	12	17	29	Non
Total partiel (autres membres du personnel)	51	60	22	47	69	
Total	824	862	227	681	908	

^a Membres du personnel du Centre international de calcul et de l'UNOPS travaillant sur des projets pour le compte du Département de l'appui opérationnel et des opérations de paix dans le cadre d'accords contractuels. Les coûts associés à ces membres du personnel ne sont pas mis en recouvrement.

^b Les coûts liés à l'occupation des locaux par le personnel du Centre international de calcul et de l'UNOPS travaillant pour des clients autres que ceux du Département de l'appui opérationnel sont recouverts par l'intermédiaire du fonds de recouvrement de coûts liés aux opérations de maintien de la paix.

^c Il n'y a pas de recouvrement des coûts pour les entités et les vacataires qui travaillent sur des projets pour le compte des opérations de paix des Nations Unies, ces coûts étant pris en compte dans les projets de budget des opérations concernées.

^d Cette catégorie correspond au personnel du Secrétariat de l'ONU qui occupe les locaux de la Base, mais qui ne figure pas au tableau d'effectifs de celle-ci.

^e Pour l'exercice 2024/25, les postes correspondant à cette catégorie se répartissent comme suit : 3 postes du Département de la sûreté et de la sécurité, 23 postes du Service des technologies géospatiales, de l'information et des télécommunications [1 poste d'informaticien(ne) hors classe (P-5), 3 d'informaticien(ne) (P-4), 4 d'informaticien(ne) (P-3), 1 d'assistant(e) administratif(ve) (G-5), 1 d'assistant(e) (liaison) (G-6), 1 d'infirmier(ère) (GS-6), 1 d'assistant(e) principal(e) (sécurité sur le terrain) (G-7), 1 d'assistant(e) (gestion des installations) (G-6), 4 d'assistant(e) aux systèmes informatiques (G-6), 4 d'assistant(e) aux systèmes informatiques (G-5), 1 d'assistant(e) administratif(ve) (G-6) et 1 de spécialiste de l'information géospatiale (P-3)] et 3 postes du Service de la chaîne d'approvisionnement [1 poste de spécialiste de la gestion du matériel (P-3), 1 d'assistant(e) (gestion du matériel) (G-6) et 1 de logisticien(ne) (P-4)].

Services fournis à d'autres entités et recouvrement des coûts

76. Dans sa résolution [70/288](#), l'Assemblée générale a souscrit à la recommandation du Comité consultatif selon laquelle il faudrait permettre à l'Assemblée de mieux comprendre les services fournis à d'autres entités du Secrétariat et à des entités ne relevant pas du Secrétariat et lui donner un aperçu complet des ressources mises à la disposition de la Base, et selon laquelle des informations sur les dépenses engagées et les recettes perçues pour tous les services fournis à d'autres entités du Secrétariat et à des entités ne relevant pas du Secrétariat devraient être systématiquement incorporées dans les futurs projets de budget et rapports sur l'exécution du budget ([A/70/742/Add.9](#), par. 68). Dans ses résolutions ultérieures, telles que les résolutions [74/282](#), [75/295](#), [76/277](#) et [77/305](#), l'Assemblée a souscrit à des recommandations similaires du Comité consultatif.

77. La clientèle de la Base a évolué après que la réforme du système de gestion proposée par le Secrétaire général a été approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution [72/266 B](#) : la Base fournit des services non seulement aux opérations de paix, mais aussi à l'ensemble du Secrétariat en appliquant la formule du recouvrement des coûts, sous la direction du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui opérationnel. La Base continuera de coordonner la prestation de services informatiques et de services relatifs à la chaîne d'approvisionnement, selon le principe du recouvrement des coûts, aux entités autres que les opérations de maintien de la paix et aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies, comme indiqué de façon plus détaillée ci-dessous.

78. En 2024/25, la Base de soutien logistique assurera des services de connexion et de stockage des données, des services en cloud, des services de télécommunications, d'hébergement (centres informatiques et applications) et de suivi des événements, des services internes, des services d'information géospatiale et des services de sécurité informatique et de résilience opérationnelle, selon le principe du recouvrement des coûts, en se servant des fonctions d'Umoja prévues à cet effet. Elle assurera par ailleurs des services de formation, d'entreposage, d'entretien et de gestion du matériel et de gestion des conférences à distance selon la formule du recouvrement des coûts. Les coûts recouvrables sont établis à partir des grilles de tarifs examinées et approuvées par le Bureau du Contrôleur. Le montant qu'il est prévu de dépenser et de recouvrer n'est pas compris dans les ressources nécessaires pour la Base qui sont présentées dans le projet de budget pour 2024/25. Le montant qu'il est prévu de recouvrer pour chaque entité cliente figure dans le tableau 2, et le montant qu'il est prévu de dépenser dans chaque catégorie figure dans le tableau 3. Ces estimations ne tiennent pas compte des montants prévus dans les projets de budget des différentes missions de maintien de la paix pour les contrats gérés de manière centralisée par la Base.

Tableau 2

Analyse des montants qu'il est prévu de recouvrer en 2024/25

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Entité recevant un appui</i>	<i>Services fournis</i>	<i>Montant</i>
Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications		
<i>Recouvrement interne</i>		
Bureau de l'informatique et des communications	Services d'hébergement ; stockage des données ; services de connexion ; suivi des événements ; services de plateforme ; services d'application ; services de gestion de projets ; télécommunications ; services internes	7 350,7
Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences	Services d'hébergement	847,2
Bureau de la coordination des affaires humanitaires	Services d'hébergement ; stockage des données ; services d'application ; services de connexion ; suivi des événements	519,5
Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (conjointement avec la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie)	Services d'application ; services de conseil	332,7
Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie	Services d'hébergement ; services d'application	289,8
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	Services d'hébergement ; stockage des données ; services d'application ; services de connexion ; suivi des événements	278,6
Programme des Nations Unies pour l'environnement	Services d'hébergement ; stockage des données ; suivi des événements ; services de connexion	251,5
Département des affaires économiques et sociales	Services d'hébergement ; stockage des données ; services d'application ; services de connexion ; suivi des événements	238,7
Bureau de lutte contre le terrorisme	Services de conseil	230,7
Commission économique pour l'Afrique	Services de connexion ; télécommunications	227,5
<i>Recouvrement externe</i>		
Centre international de calcul des Nations Unies	Services d'hébergement ; services de connexion ; services internes	1 069,0

<i>Entité recevant un appui</i>	<i>Services fournis</i>	<i>Montant</i>
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	Services internes ; services de connexion ; services d'hébergement ; télécommunications	594,2
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	Services d'hébergement ; stockage des données ; services de connexion ; services d'application ; suivi des événements ; services internes	286,5
Fonds des Nations Unies pour la population	Stockage des données ; services d'application ; services de conseil ; services de connexion ; services d'hébergement ; services d'information géographique	199,7
Autres entités (moins de 100 000 dollars chacune)	Services d'hébergement ; services géospatiaux ; services de logistique ; services d'application ; services de connexion ; services de suivi ; télécommunications ; gestion de projets ; services internes	1 066,8
Total partiel (Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications)		13 783,1
Service de la chaîne d'approvisionnement		
Missions de maintien de la paix et missions politiques spéciales	Services de formation concernant la chaîne d'approvisionnement	350,0
Bureau de la coordination des activités de développement	Services de gestion du matériel à distance	128,5
Autres entités (moins de 100 000 dollars chacune)	Services de gestion du matériel à distance ; stockage ; services de logistique ; services de transports terrestres	337,0
Total partiel (Service de la chaîne d'approvisionnement)		815,5
Total		14 598,6

79. Pendant l'exercice 2024/25, la Base de soutien logistique utilisera les montants qu'il est prévu de recouvrer pour financer 24 emplois de temporaire (autre que pour les réunions) envisagés, soit 9 emplois soumis à recrutement international et 15 de la catégorie des agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Tableau 3

Utilisation des montants qu'il est prévu de recouvrer en 2024/25

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications</i>	<i>Service de la chaîne d'approvisionnement</i>	<i>Total</i>
Personnel civil			
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan international	1 310,1	160,0	1 470,1
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan national	1 116,9	60,0	1 176,9
Total partiel	2 427,0	220,0	2 647,0
Dépenses opérationnelles			
Voyages	5,0	165,0	170,0
Installations et infrastructures	1 182,1	10,0	1 192,1

<i>Catégorie</i>	<i>Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications</i>	<i>Service de la chaîne d'approvisionnement</i>	<i>Total</i>
Transports terrestres	–	10,0	10,0
Communications et informatique	10 153,2	–	10 153,2
Santé	5,8	–	5,8
Fournitures, services et matériel divers	10,0	410,5	420,5
Total partiel	11 356,1	595,5	11 951,6
Total	13 783,1	815,5	14 598,6

Unités hébergées

80. La Base de soutien logistique des Nations Unies continuera d'héberger la Force de police permanente et le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires, qui relèvent du Département des opérations de paix, ainsi que le Centre stratégique des opérations aériennes et le Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions, qui font rapport au Département de l'appui opérationnel, et de leur fournir un appui administratif. Les besoins en ressources des unités hébergées sont présentés dans le tableau 4 ci-dessous.

Tableau 4

Ressources demandées pour les unités hébergées pour l'exercice 2024/25

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

	<i>Force de police permanente</i>	<i>Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires</i>	<i>Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions</i>	<i>Centre stratégique des opérations aériennes</i>	<i>Total</i>
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	6 106,2	1 118,4	511,8	1 158,2	8 894,6
Personnel recruté sur le plan national	130,4	65,2	521,6	195,6	912,8
Total partiel	6 236,6	1 183,6	1 033,4	1 353,8	9 807,4
Dépenses opérationnelles					
Consultants et services de consultants	7,5	–	–	–	7,5
Voyages officiels	58,1	30,1	16,2	19,1	123,3
Communications et informatique	–	–	0,9	7,1	8,0
Fournitures, services et matériel divers	9,2	1,5	4,0	16,2	30,9
Total partiel	74,8	31,6	21,1	42,4	169,9
Total	6 311,4	1 215,2	1 054,5	1 396,2	9 977,3

Force de police permanente

81. La Force de police permanente continuera d'assurer ses fonctions essentielles, à savoir la mise en place de composantes Police dans les opérations de paix et l'appui aux composantes Police existantes. Sur demande, elle procédera également à des évaluations opérationnelles et au suivi des composantes Police.

82. Par ailleurs, la Force de police permanente pourra, le cas échéant, donner suite de manière sélective aux demandes du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix du Secrétariat et apporter aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies et à d'autres partenaires le soutien qu'ils sollicitent dans le cadre du mandat de consolidation de la paix de l'Organisation, selon le principe du recouvrement des coûts.

83. La Force de police permanente continuera de participer à la compilation, à la mise en correspondance et à l'analyse en interne d'informations et de statistiques et à l'élaboration de recueils à l'usage de la police des Nations Unies. Pour ce faire, elle aura notamment recours aux méthodes suivantes : examen de rapports, évaluations, visites sur le terrain, enquêtes, entretiens, réunions, débats et examen par des pairs.

84. La Force de police permanente continuera de mieux se préparer au démarrage des nouvelles opérations de paix, de maintenir ou d'améliorer les capacités institutionnelles et opérationnelles de toutes les opérations de paix et d'apporter une assistance aux composantes Police qui existent dans des opérations de paix, y compris celles en cours de transition. Ces efforts accrus seront déployés dans des domaines tels que les missions d'assistance auprès de composantes Police d'opérations de paix existantes, la constitution ou le renforcement de composantes Police, les programmes de renforcement des compétences à l'intention des experts de la Force de police permanente et l'appui aux missions d'évaluation des composantes Police existantes. La Force continuera de collaborer avec le Département des opérations de paix et les composantes Police de diverses opérations de paix et d'élargir son rôle de prestataire de services pour l'ensemble du système des Nations Unies.

Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires

85. Le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires continuera d'assurer ses fonctions essentielles, en particulier concourir à la planification des modalités de transition et à la réduction des effectifs et la reconfiguration des opérations de paix, et consolider les composantes judiciaires et pénitentiaires qui existent dans des missions. Il continuera également de procéder à des évaluations, notamment opérationnelles, à la demande des missions, pour que celles-ci puissent mener de façon efficace, cohérente et coordonnée les activités liées à l'état de droit qui leur incombent dans le cadre de leur stratégie politique, conformément à l'initiative Action pour le maintien de la paix Plus.

86. En 2024/25, il est prévu que plusieurs missions des Nations Unies auront besoin d'un appui stratégique et spécialisé essentiel et que la demande restera forte et continuera d'excéder les capacités actuellement disponibles. Il est peu probable que la fermeture de la MINUSMA ait des répercussions immédiates sur les fonctions de base du Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires, qui couvrent deux domaines distincts, à savoir les questions judiciaires et les questions pénitentiaires. La demande devrait porter sur la planification et la mise en œuvre de la transition vers l'état de droit, les programmes relatifs à l'état de droit, les enquêtes et les poursuites concernant les crimes qui alimentent les conflits, les stratégies visant à promouvoir et à mettre en œuvre des réformes dans les situations de crise, et l'application du principe de responsabilité, notamment en ce qui concerne les violences sexuelles liées aux conflits, la prise en compte des questions de genre dans la réforme et la gestion des prisons, y compris dans les stratégies relatives à la sécurité dans les prisons et à la réinsertion, ainsi que la gouvernance et l'indépendance de la justice, entre autres. Dans ce contexte, le Corps permanent met au service des missions des compétences dont elles ne disposent souvent pas. Généralement, la réduction progressive des effectifs dans les missions en phase de transition se traduit

à court terme par un plus grand nombre de déploiements de membres du Corps permanent visant à faciliter une transition sans heurt et à éviter une reprise du conflit.

87. Le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires traitera les demandes d'appui émanant du Département des opérations de paix et du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et continuera de leur donner la priorité. Il renforcera encore et tiendra à jour ses compétences en suivant des formations ad hoc afin d'être toujours en mesure de répondre à la demande de compétences spécialisées.

88. Par ailleurs, compte tenu de son rôle de prestataire de services pour l'ensemble du système, de l'action menée à l'appui de l'état de droit qui doit gagner en coordination et en cohérence et du fait que le Comité spécial des opérations de maintien de la paix attend du Secrétariat qu'il s'attache davantage à appuyer les priorités que se sont fixées les pays hôtes pour prévenir les conflits, le Corps permanent sera de plus en plus souvent invité à partager ses compétences avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ou d'autres entités des Nations Unies, en particulier sous les auspices de la Cellule mondiale de coordination des questions relatives à l'état de droit.

Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions

89. Rattaché administrativement à la Division de l'administration des ressources humaines du Bureau des opérations d'appui (Département de l'appui opérationnel), le Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions regroupe le secrétariat desdits organes et le Groupe de la vérification des références. Il apporte aux entités sur le terrain un appui opérationnel dans le cadre du recrutement et de l'entrée en fonctions et procède au contrôle du respect des règles et à la vérification des références pour le personnel recruté sur plan international et sur le plan local, conformément au dispositif révisé de sélection du personnel. Il continue d'assurer des fonctions de secrétariat pour ce qui est de l'examen des dossiers de recrutement des fonctionnaires recrutés sur le plan international dans une mission, en proposant des formations aux membres de l'organe central de contrôle pour le personnel des missions. Il contribue au contrôle de la conformité des recommandations visant à pourvoir un poste ou emploi spécifique ou à inscrire des candidats sur la liste d'aptitude à la suite de la publication d'un avis de vacance de poste générique et continue de traiter les dossiers de vérification des références pour le compte des entités sur le terrain.

Centre stratégique des opérations aériennes

90. Le Centre stratégique des opérations aériennes est rattaché administrativement au Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement (Département de l'appui opérationnel). Il est chargé d'assurer des services de transport dans le cadre du plan d'organisation des vols réguliers destinés à la relève des contingents et de vols spéciaux, notamment les vols de transport de personnalités importantes ou très importantes, les navettes diplomatiques, les évacuations de sécurité, les opérations de réapprovisionnement ou de fret, les évacuations sanitaires et les évacuations de dépouilles¹. À cette fin, il s'occupe de la planification et de la programmation, est investi de l'autorité requise pour attribuer les tâches dans le contexte de tous les

¹ En cas de décès dans un lieu éloigné, des dispositions (notamment l'évacuation de la dépouille par les Nations Unies, le cas échéant) sont prises pour que le corps de la personne défunte soit transporté dès que possible dans un lieu d'affectation plus central où il devrait être possible de mettre en place une prise en charge appropriée, d'assurer un entreposage ou un transport international éventuels ou de procéder à l'inhumation ou à l'incinération.

accords-cadres d'affrètement aérien des Nations Unies et rend compte des résultats des transporteurs. Il s'acquittera de ses fonctions de base, à savoir : a) contrôler tous les mouvements aériens qui s'effectuent hors de la zone des missions et apporter un appui aérien stratégique à tous les clients des Nations Unies, gérer le traitement des autorisations (survol et atterrissage) et suivre et localiser tous les mouvements aériens stratégiques dans le monde ; b) gérer tous les aspects liés à la flotte aérienne des Nations Unies ; c) gérer un dispositif d'évacuation sanitaire pouvant être mobilisé 24 heures sur 24 par tous les bureaux, organismes, fonds et programmes des Nations Unies dans le monde entier ; d) assurer l'administration technique du système mondial de localisation en temps réel des Nations Unies pour toutes les missions de maintien de la paix et les missions politiques ; e) procéder à la vérification, à la certification, au traitement et au rapprochement des factures relatives aux opérations aériennes pour un montant global de plus de 80 millions de dollars.

91. En 2024/25, le Centre a pour objectif que 70 % des relèves de contingents soient effectuées dans le cadre des nouveaux contrats d'affrètement de longue durée et 20 % dans le cadre de lettres d'attribution, ce qui devrait représenter 6 410 heures de vol pour la relève d'environ 75 000 soldats. Les contrats d'affrètement de longue durée ont vu leur champ d'application élargi : outre les avions gros-porteurs, ils couvrent maintenant cinq autres types d'appareils, offrant ainsi plus de souplesse et des capacités accrues et permettant d'accélérer le rythme de relève des contingents. L'objectif pourra être atteint si les services chargés du contrôle des mouvements parviennent à grouper les demandes des pays fournisseurs de contingents et si le processus de décision permet de privilégier le contrat d'affrètement de longue durée de gros-porteurs par rapport à des lettres d'attribution ou des contrats de courte durée.

Variation du montant des ressources financières demandées

92. L'effectif civil proposé est composé de 445 postes (143 postes soumis à recrutement international et 302 postes soumis à recrutement national), de 2 emplois de temporaire soumis à recrutement international et de 2 emplois de Volontaire des Nations Unies, soit une réduction de 3 postes d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national.

93. Le montant estimatif des ressources nécessaires au fonctionnement de la Base de soutien logistique pour l'exercice 2024/25 se chiffre à 68 608 600 dollars, ce qui représente une augmentation de 2 631 100 dollars par rapport au budget approuvé pour 2023/24. Les prévisions pour l'exercice 2024/25 font apparaître une augmentation nette de 2 763 900 dollars au titre du personnel civil, imputable à ce qui suit : un taux de vacance de postes proposé de 9,8 % pour le personnel recruté sur le plan international, contre un taux approuvé de 15,5 % pour l'exercice 2023/24 ; l'application d'un coefficient d'ajustement moyen supérieur au coefficient appliqué dans le budget approuvé pour 2023/24 ; l'actualisation des barèmes des traitements standard applicables au personnel recruté sur le plan national, ainsi que l'appréciation de 5,3 % de l'euro par rapport au dollar des États-Unis (0,912 euro pour 1 dollar, contre 0,967 euro appliqué pour 2023/24), qui ont eu une incidence sur les dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan national. Ces facteurs sont en partie compensés par la suppression de trois postes d'agent(e) des services généraux à Brindisi.

94. Le montant total des ressources nécessaires pour couvrir les dépenses de fonctionnement s'élève à 22 541 700 dollars, ce qui représente une réduction nette de 132 800 dollars par rapport aux ressources approuvées pour l'exercice 2023/24 découlant en grande partie de la diminution des dépenses prévues au titre de l'information et des communications et de l'acquisition de véhicules au cours d'exercices précédents.

C. Coopération au niveau régional

95. La Base étudiera les possibilités d'accroître ses capacités ou d'apporter un appui dans le cadre d'accords de collaboration. Sous la direction du Bureau du Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel, l'Équipe d'appui technique à la gestion de l'environnement continuera de fournir une assistance technique afin que la présence du Secrétariat dans les pays et communautés hôtes laisse une empreinte positive dans les domaines de l'énergie renouvelable, de l'eau, et de la gestion des eaux usées et des déchets. En outre, le Centre stratégique des opérations aériennes restera disponible pour mener des opérations aériennes d'évacuation médicale 24 heures sur 24.

96. De plus, le Bureau régional de la sécurité aérienne fournit des services de formation à distance en matière de sécurité aérienne à toutes les missions recevant l'aide du Département de l'appui opérationnel et établit des rapports de contrôle des résultats obtenus dans ce domaine.

D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

97. La Base de soutien logistique contribuera aux activités de gestion par catégorie et établira une communication régulière avec ses homologues des organismes, fonds et programmes, ainsi qu'avec d'autres partenaires. Avec la gamme de services fournis à partir de Brindisi et de Valence, elle fait également partie de l'architecture mondiale d'appui opérationnel.

98. La Base aidera le Département de l'appui opérationnel, le Département des opérations de paix et le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies qui en feront la demande à appliquer le programme de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain en mettant l'accent sur la prévention des accidents liés au travail, et elle appliquera la formule du recouvrement intégral des coûts pour les entités autres que les entités de maintien de la paix.

99. En outre, la Base fournira au Bureau de la coordination des affaires humanitaires des services d'entreposage, et au Département de la sûreté et de la sécurité des services d'entreposage et de gestion des biens, sur la base du recouvrement des coûts et en vertu d'accords de prestation de services. Elle fournira également à l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies – administré par le Programme alimentaire mondial (PAM) – des services de téléphonie et de données, et à l'UNICEF et à l'OIM des bureaux à Valence.

100. La Base continuera de resserrer sa coopération avec d'autres fonds, programmes, institutions spécialisées et tribunaux internationaux des Nations Unies et bureaux hors Siège en leur fournissant, sur la base du recouvrement des coûts, des services numériques dans les domaines des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications et des services de visioconférence. Elle continuera également de fournir au Centre international de calcul et à l'UNOPS des bureaux et des services numériques.

101. La Directrice de la Base de soutien logistique continuera d'occuper la fonction de coordonnatrice de secteur (sécurité) pour l'ensemble des entités des Nations Unies présentes dans la région, dont l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies, l'UNOPS et le Centre international de calcul. Pour sa part, le Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications du Centre Informatique et communications des Nations Unies continuera de faire office de

responsable des lieux et de coordonnateur de secteur (sécurité) pour le Centre et d'agent habilité par intérim pour l'Espagne.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

102. Les tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats présentent les réalisations et les produits par domaine fonctionnel : chaîne d'approvisionnement ; technologies géospatiales, informatique et télécommunications ; services régionaux de sécurité aérienne ; services d'opérations aériennes stratégiques ; services des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions et de vérification des références ; services de sécurité au travail ; appui centralisé. Ces divers domaines fonctionnels sont associés aux réalisations escomptées 1.1 et 1.2. Dans le cadre de son objectif général, la Base contribuera à un certain nombre de réalisations escomptées au cours de l'exercice budgétaire, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux qui ont trait à la Force de police permanente et au Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires relèvent de la réalisation escomptée 1.3.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

1.1 Fourniture aux missions clientes, dans les meilleurs délais, de services d'appui technique et opérationnel efficaces, rationnels et responsables

1.1.1 Pourcentage d'articles entrant dans la composition des stocks pour déploiement stratégique ou faisant partie de la réserve de matériel de l'ONU prêts à être expédiés depuis la Base dans un délai de 45 jours suivant l'approbation de la demande de transfert (2022/23 : sans objet ; 2023/24 : sans objet ; 2024/25 : 95 %)

1.1.2 Pourcentage des commandes d'un ou plusieurs articles entrant dans la composition des stocks pour déploiement stratégique ou faisant partie de la réserve de matériel de l'ONU pour lesquelles l'ordre de transfert est émis, respectivement, dans les 2 et 5 jours ouvrables suivant la réception de la demande de transfert (2022/23 : 100 % ; 2023/24 : 95 % ; 2024/25 : 95 %)

1.1.3 Pourcentage d'articles entrant dans la composition des stocks pour déploiement stratégique ou faisant partie de la réserve de matériel de l'ONU prêts à être expédiés depuis les stocks pour déploiement régional dans un délai de 15 jours suivant l'approbation de la demande de transfert (2022/23 : sans objet ; 2023/24 : sans objet ; 2024/25 : 95 %)

1.1.4 Pourcentage d'articles de grande valeur peu utilisés, inclus dans le programme circulaire (restitution, remise à neuf, réutilisation) et remis à neuf dans un délai de 180 jours pour transfert à des entités requérantes dans le système des Nations Unies (2022/23 : sans objet ; 2023/24 : 90 % ; 2024/25 : 90 %)

1.1.5 Pourcentage de demandes d'équipes d'appui présentées par des missions qui donnent lieu à un déploiement dans les 15 jours ouvrables suivant

l'approbation de la demande (2022/23 : 97 % ; 2023/24 : 95 % ; 2024/25 : 95 %)

1.1.6 Pourcentage d'articles non munis d'un numéro d'inventaire (stocks pour déploiement stratégique, réserve de matériel de l'ONU, Base de soutien logistique des Nations Unies) se trouvant à la Base dénombrés par inventaire tournant au cours de l'exercice (2022/23 : 100 % ; 2023/24 : 95 % ; 2024/25 : 95 %)

1.1.7 Taux de satisfaction des clients du Service de la chaîne d'approvisionnement, évalué sur la base d'enquêtes axées sur les clients et portant sur les services (prévus dans le catalogue de services) fournis durant l'exercice (2022/23 : 99 % ; 2023/24 : 96 % ; 2024/25 : 96 %)

1.1.8 Pourcentage de demandes d'assistance technique environnementale sur le terrain et à distance visant à appuyer 10 missions et entités clientes dans les domaines de l'énergie, de l'eau et de la gestion des eaux usées et des déchets solides qui sont satisfaites dans un délai de 90 jours (2022/23 : 100 % ; 2023/24 : 95 % ; 2024/25 : 95 %)

1.1.9 Disponibilité des applications des missions hébergées sur un serveur central (2022/23 : 99,9 % ; 2023/24 : 100 % ; 2024/25 : 99,8 %)

1.1.10 Disponibilité du réseau étendu et de l'infrastructure des pôles informatiques sous-jacente (2022/23 : 100 % ; 2023/24 : 100 % ; 2024/25 : 99,8 %)

1.1.11 Efficacité de l'exploitation de la capacité de transmission par satellite, mesurée en bits par hertz (2022/23 : 3,43 ; 2023/24 : 3,1 ; 2024/25 : 3,2)

1.1.12 Pourcentage de missions clientes satisfaites des services fournis dans les domaines des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (2022/23 : 98 % ; 2023/24 : 92 % ; 2024/25 : 92 %)

1.1.13 Pourcentage de problèmes informatiques traités conformément aux accords de prestation de services (2022/23 : 99 % ; 2023/24 : 92 % ; 2024/25 : 95 %)

1.1.14 Note globale concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel (sur 2 000), sur la base de 20 indicateurs clés de performance (2022/23 : 1 921 ; 2023/24 : $\geq 1 800$; 2024/25 : $\geq 1 800$)

1.1.15 Pourcentage de mouvements aériens stratégiques contrôlés et suivis centralement (2022/23 : 100 % ; 2023/24 : 100 % ; 2024/25 : 100 %)

1.1.16 Pourcentage de vols stratégiques et de vols nécessaires à la relève des contingents qui font l'objet d'accords d'affrètement à long terme et qui sont gérés, programmés, contrôlés et surveillés (2022/23 : 100 % ; 2023/24 : 100 % ; 2024/25 : 100 %)

1.1.17 Réponse rapide aux demandes d'autorisation de vols spéciaux ou stratégiques en dehors de la zone de mission présentées par des missions (nombre d'heures) (2022/23 : 48 heures ; 2023/24 : 48 heures ; 2024/25 : 48 heures)

Produits

Services de la chaîne d'approvisionnement

- Suivi et gestion de 63 contrats portant sur la chaîne logistique locale et les stocks pour déploiement stratégique, dans le respect des dispositions contractuelles, et prestation de services de demandes de reconstitution des stocks pour déploiement stratégique, de livraisons de produits sanguins et de remise en état du matériel et d'autres demandes ad hoc dans les cinq jours ouvrables suivant la demande faite par une opération de maintien de la paix ou une autre entité des Nations Unies
- Appui technique et appui à l'amélioration continue, y compris l'élaboration et l'animation de 10 sessions de formation à l'outil d'évaluation des prestations des fournisseurs et du système de retour d'information en temps réel aux fins de l'amélioration de l'efficacité de l'outil, le taux de satisfaction devant atteindre au moins 90 % pour 31 missions et autres entités des Nations Unies
- Coordination et organisation de 17 activités de formation consacrées à la chaîne d'approvisionnement de manière à obtenir un niveau élevé de satisfaction (bon ou excellent) chez 90 % des participants issus des opérations de maintien de la paix et des autres entités des Nations Unies
- Remise à neuf de 15 articles de grande valeur peu utilisés et inclus dans le programme circulaire, ce qui permettra aux opérations de maintien de la paix et aux autres entités des Nations Unies de réaliser des gains d'efficacité
- Réception et mise à disposition du matériel spécialisé de génie et de manutention et essais et inspection du matériel en stock à l'aide du module de maintenance préventive d'Umoja, de sorte que 95 % des ordres de travaux soient lancés dans les 48 heures suivant la réception et exécutés dans les 96 heures pour les articles entrant dans la composition des stocks pour déploiement stratégique, de la réserve de matériel de l'ONU ou du parc de transport de la Base, ainsi que pour le matériel devant être déployé dans les opérations de maintien de la paix ou d'autres entités
- En tant que centre d'échanges, fourniture de conseils et facilitation des transferts de matériel entre missions à partir des stocks pour déploiement stratégique, de la réserve de matériel de l'ONU, des stocks de matériel excédentaire des missions et du programme 3R (restitution, remise à neuf, réutilisation), permettant de réaliser des gains d'efficacité par l'élimination de 2,2 millions de dollars de dépenses au titre d'acquisitions et de réduire les stocks et les délais de livraison aux opérations de maintien de la paix et aux autres entités des Nations Unies, notamment par la liquidation de l'appui à la mission pour la MINUSMA et la MINUATS
- Coordination et déploiement de 30 équipes d'appui aux missions pour le démarrage, la liquidation ou le déploiement de moyens supplémentaires dans les domaines des installations et des infrastructures, de la gestion des biens et des actifs, de l'informatique, des transports et de la gestion de l'environnement pour les opérations de maintien de la paix et les autres entités des Nations Unies, y compris l'appui à la liquidation de la MINUSMA et de la MINUATS
- Mise en œuvre de la stratégie mondiale de gestion des pièces de rechange, destinée à améliorer la réactivité, la souplesse et la fiabilité des réponses aux demandes des entités, et réduction des stocks excessifs de pièces de rechange de la Base au niveau local pour deux missions pilotes (la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et la MINUSCA)

- Réception et inspection de 1 500 livraisons attendues, de manière à garantir une précision de 98 % conformément aux objectifs relatifs à la gestion des biens pour la Base, les stocks pour déploiement stratégique, la réserve de matériel de l'ONU et les transbordements des entités clientes
- Coordination des cargaisons entrantes et sortantes, y compris la recherche de prestataires d'expédition, de services logistiques externalisés et de services de dédouanement pour 1 000 cargaisons, pour la Base, les stocks pour déploiement stratégique, la réserve de matériel de l'ONU, le programme 3R et d'autres stocks d'entités clientes
- Conseils techniques sur l'élaboration, la mise à jour et l'exécution de plans pluriannuels de gestion des infrastructures énergétiques, des déchets et des eaux usées propres à chaque mission, l'objectif étant de réduire les risques écologiques et de renforcer l'efficacité opérationnelle de 10 opérations de maintien de la paix et d'autres entités des Nations Unies
- Fourniture de conseils techniques et stratégiques aux fins de la diffusion d'informations stratégiques et de connaissances techniques sur l'énergie, l'eau et les eaux usées et les déchets solides, en accord avec la stratégie environnementale du Département de l'appui opérationnel, dans le cadre de 15 activités menées avec les groupes de travail spécialisés dans chaque domaine technique et de réunions transversales consacrées à chaque mission afin d'améliorer la performance environnementale des opérations de maintien de la paix et d'autres entités des Nations Unies
- Conception et constitution de 5 dossiers d'appel d'offres et fourniture de solutions personnalisées en matière d'ingénierie pour 10 grands projets d'infrastructure, et activités de recherche aux fins de la mise au point de 2 solutions novatrices dans le domaine d'activité de la gestion des installations et des infrastructures, assorties d'une stratégie d'approvisionnement, d'un récapitulatif des besoins logistiques et d'une étude environnementale, de manière à assurer rapidement la passation des marchés pour les travaux de construction pour les opérations de maintien de la paix et d'autres entités des Nations Unies
- Avis et conseils techniques au sujet des demandes de délégation de pouvoirs pour les achats locaux ou des procédures d'appel d'offres au niveau local concernant les achats de matériel de génie ou de transport et de fournitures générales, l'objectif étant de confirmer la justesse et la pertinence de 50 dossiers d'invitation à soumissionner reçus d'opérations de maintien de la paix ou d'autres entités des Nations Unies
- Activités de gestion administrative et de conseils techniques auprès du Conseil des stocks pour déploiement stratégique sur les questions de délégation de pouvoirs, de réactivité, de fiabilité, d'efficacité et d'inventaire, de sorte qu'il puisse prendre chaque trimestre des décisions concernant la composition et l'ajustement des stocks et l'introduction de nouvelles solutions pour les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales
- Appui opérationnel de bout en bout à la livraison de produits sanguins (plus de 3 100 unités et 300 livraisons annuelles) assurant l'approvisionnement continu de 6 opérations sur le terrain
- Coordination de 50 réunions de gestion des relations avec le client, l'objectif étant d'améliorer la prestation de services et les retours d'information avec les opérations de maintien de la paix et les autres entités clientes des Nations Unies, et traitement d'environ 2 000 demandes de service au titre de l'assistance de niveau 1 de manière à assurer un suivi efficace des demandes de service faites par les opérations de maintien de la paix et les autres entités clientes des Nations Unies et à les satisfaire comme il se doit

Services d'appui technologique à l'échelle mondiale

- Gestion et maintenance de 5 bases de données (données géospatiales, images, données de l'Internet des objets, données d'applications et données non structurées) fournissant des informations opérationnelles par circuit sécurisé aux opérations de maintien de la paix, aux missions politiques spéciales et à d'autres entités des Nations Unies
- Création de 300 produits de produits d'imagerie (notamment des produits d'imagerie thématiques et topographiques mais aussi des cartes de base en ligne, des outils de cartographie et d'imagerie en ligne et d'autres) apportant un appui opérationnel et une aide à la décision à 7 000 utilisateurs du système GeoPortal des Nations Unies

- Fourniture de 100 services de surveillance et de contrôle et rapports d'analyse en matière de localisation, d'environnement et d'analyse des données géographiques à l'appui des opérations, des interventions d'urgence et de l'alerte rapide dans les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales
- Mise en place et gestion de 7 services UN Maps en ligne incluant 470 couches d'informations géospatiales opérationnelles communes aux opérations ou aux missions et collecte de données géospatiales dans une zone de 115 000 km², qui permettront aux clients de disposer d'informations actualisées et fiables, via Unite Aware et les solutions institutionnelles géolocalisées, et qui amélioreront la prise de décisions dans le cadre des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales
- Maintenance et soutien opérationnel de 194 applications hébergées sur un serveur central (dont Umoja) devant être accessibles 99,8 % du temps à 62 000 utilisateurs engagés dans des missions de maintien de la paix
- Exploitation, maintenance et appui de 2 centres de données certifiés situés sur 2 sites distincts, le but étant d'assurer la disponibilité à 99,8 % (24 heures sur 24) des services d'hébergement, des centres de données virtuels, des infrastructures connexes, de la messagerie et des services de courtage et de gestion en nuage hybride pour 54 000 utilisateurs engagés dans des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales
- Exploitation et gestion de 10 systèmes de soutien à l'infrastructure nécessaires pour le progiciel de gestion intégré Umoja, visant un hébergement sécurisé et une disponibilité à 99,8 % (24 heures sur 24) pour 17 500 utilisateurs engagés dans des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales
- Fourniture de services de connexion au réseau étendu (liaisons par satellite, liaisons louées et Internet) à 44 000 utilisateurs répartis sur 232 sites de l'ONU, ce qui favorise la résilience opérationnelle et la connectivité des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales
- Maintenance de l'infrastructure de base du système Unite de surveillance à distance des infrastructures de terrain, de manière à assurer une résilience élevée et une disponibilité de 99,8 % à la Base à Valence et à Brindisi
- Appui à la mise en œuvre au niveau de l'ingénierie, de l'assistance de niveau 2 et de l'assistance continue permettant de garantir que 99 % des demandes de service sont résolues dans un délai prédéfini pour 20 missions sur le terrain
- Maintien de 2 certifications ISO concernant la gestion des services informatiques (ISO/IEC 20000) et la sécurité de l'information (ISO/IEC 27001) visant l'amélioration continue des services fournis, le renforcement de la sécurité informatique et la résilience opérationnelle des services fournis aux opérations de maintien de la paix et aux autres entités des Nations Unies
- Maintenance, mise à jour et amélioration de 18 procédures de gestion devant permettre de fournir des services informatiques fiables aux missions de maintien de la paix et aux missions politiques spéciales
- Maintenance et mise à jour de 1 plan de reprise après sinistre des services mondiaux, et gestion et coordination de 5 exercices de reprise des systèmes d'appui à l'échelle mondiale, destinés à garantir la résilience opérationnelle de la fourniture de services aux opérations de maintien de la paix et aux missions politiques spéciales
- Fourniture, exploitation et maintenance du service de suivi des événements à l'échelle mondiale à l'appui de la résilience opérationnelle de 10 missions de maintien de la paix (y compris le Centre de services régional d'Entebbe, la Base de soutien logistique des Nations Unies et le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie)
- Coordination de 5 évaluations de la sécurité des infrastructures mondiales par an, dans un but d'amélioration de la résilience opérationnelle et de la sécurité des infrastructures mondiales qui soutiennent les missions de maintien de la paix et les missions politiques spéciales
- Fourniture de services d'appui à la gestion de projets pour 25 projets et d'appui à la gestion de programmes pour 2 programmes, et organisation de 2 ateliers de gestion de projets en vue de l'amélioration de la qualité, de la cohérence, de l'efficacité et de la souplesse des projets élaborés par les missions de maintien de la paix et les missions politiques spéciales

- Mise au point ou évaluation de 3 solutions technologiques dans les domaines du renseignement, de la surveillance et de la reconnaissance, du commandement, du contrôle, des communications et de l'informatique ou de la protection de la force qui permettent d'améliorer l'appréciation de la situation et la sécurité des camps des Nations Unies à l'appui des missions sur le terrain

Services de sécurité aérienne

- Organisation d'activités de formation en ligne sur la sécurité aérienne visant à renforcer les capacités de 500 fonctionnaires du Siège de l'ONU et de 15 missions soutenues par le Département de l'appui opérationnel
- Appui opérationnel et technique à l'exploitation et à l'amélioration continue de la plateforme pour la sécurité aérienne, par automatisation ou mise à niveau des 3 procédures de sécurité aérienne pour le Siège de l'ONU et pour 15 missions soutenues par le Département de l'appui opérationnel

Services de conférence et de formation

- Préparation et organisation de conférences et de formations pour 1 500 personnes, avec pour but un déroulement optimal et un niveau élevé de satisfaction (bon ou excellent) selon 90 % des réponses reçues des participants provenant d'opérations de maintien de la paix ou d'autres entités des Nations Unies

Services de sécurité au travail

- Organisation et mise en place de 1 session de formation (4 ou 5 jours, 25 participants) sur la sécurité et la santé au travail aboutissant à la certification de personnes référentes dans les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales
- Réception et examen de 150 déclarations d'incident, vérification technique des faits et contrôle de la bonne utilisation du système de gestion des données relatives aux incidents et du système centralisé de notification des incidents conçus par la Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail pour les opérations de maintien de la paix, les missions politiques spéciales et d'autres entités des Nations Unies

Services d'achat

- Achats et passation de marchés pour des biens et des services d'une valeur annuelle de 23 millions de dollars permettant de reconstituer les stocks pour déploiement stratégique et d'assurer leur disponibilité pour les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales

Unités hébergées du Département de l'appui opérationnel

Services d'opérations aériennes stratégiques

- Définition des tâches, coordination et supervision des accords concernant les avions gros-porteurs et l'affrètement de réserve attribués au Centre stratégique des opérations aériennes, dans le cadre d'opérations aériennes prévoyant 1 500 sorties à l'appui des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales
- Contrôle et suivi centralisés, au moyen du système mondial de localisation, de tous les mouvements aériens stratégiques effectués dans le cadre des opérations aériennes des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales, pour une sécurité, une perception de la situation et une efficacité du contrôle opérationnel renforcées pour 500 mouvements aériens au maximum
- Fourniture d'un soutien efficace et stratégique aux opérations d'appui aérien dans un délai de 72 heures dans les cas où une opération de maintien de la paix, une mission politique spéciale ou d'autres entités des Nations Unies se trouverait dans une situation d'urgence
- Publication semestrielle de rapports de performance axés sur les vols effectués par les missions et l'utilisation de la flotte aérienne stratégique et permettant au Secrétariat de l'ONU de réduire les dépenses de fonctionnement associées à la flotte

Services des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions et de vérification des références

- Facilitation de l'examen, par les organes centraux de contrôle pour le personnel des missions et dans les 7 jours suivant la réception des dossiers dans 80 % des cas, de la liste de candidats recommandés, conformément aux politiques et règles de recrutement du personnel des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales
- Organisation d'un maximum de 5 sessions de formation portant sur la sélection du personnel, le rôle des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions et des commissions locales de contrôle des candidatures et la vérification des références et ayant pour but d'améliorer la qualité des dossiers et de renforcer les compétences des spécialistes des ressources humaines et des parties intervenant dans le processus de recrutement du personnel des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales
- Vérification précise, dans un délai de 15 jours ouvrables, des références professionnelles et universitaires de 80 % des candidats sélectionnés, dans le cadre du recrutement du personnel des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales de la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur, jusqu'à la classe D-1

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

1.2 Fourniture, dans les meilleurs délais, de services internes efficaces, rationnels et responsables

1.2.1 Note globale dans le tableau de bord d'évaluation environnementale du Département de l'appui opérationnel (2022/23 : 91 % ; 2023/24 : 100 % ; 2024/25 : 92 %)

1.2.2 Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés dans les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2022/23 : 89 % ; 2023/24 : 95 % ; 2024/25 : 95 %)

1.2.3 Pourcentage annuel moyen de postes autorisés soumis à recrutement international qui ne sont pas pourvus, hors unités hébergées, dans la fourchette visée (2022/23 : 19,6 % ; 2023/24 : 12,5 % ± 3 % ; 2024/25 : 12,5 % ± 3 %)

1.2.4 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2022/23 : 34 % ; 2023/24 : ≥ 41 % ; 2024/25 : 41 %)

1.2.5 Nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement, de la publication de l'avis de vacance à la sélection des candidats, pour les postes soumis à recrutement international (2022/23 : 149 ; 2023/24 : ≤ 120 ; 2024/25 : ≤ 120)

1.2.6 Respect des 10 exigences de base du programme de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2022/23 : 100 % ; 2023/24 : 100 % ; 2024/25 : 100 %)

Produits

Services de la chaîne d'approvisionnement

- Appui à la mise en œuvre et à la gestion budgétaire globale, par l'analyse et la collecte de données, de la stratégie et du plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement établis par le Département de l'appui opérationnel pour la Base, de manière à prévoir les besoins futurs en matière de services et à fournir les services prescrits dans la limite d'au moins 98 % des ressources approuvées

- Maintien et amélioration permanente de 100 % des rapports analytiques et d'analyse décisionnelle de la chaîne d'approvisionnement par l'actualisation et la validation hebdomadaires des données provenant de différentes sources à l'appui du suivi de la performance des indicateurs clés de performance stratégiques du service de la chaîne d'approvisionnement, et de la communication d'informations à ce sujet
- Exécution du plan d'action environnemental de la Base pour 2023/24, conformément à la stratégie environnementale pour les opérations de paix
- Mise à l'essai à titre expérimental du logiciel d'application pour les entrepôts et de l'infrastructure de base nécessaire à la mise en service d'entrepôts intelligents permettant l'information en temps réel, des cycles d'opérations réduits et des données plus précises pour un système amélioré de gestion des stocks mondiaux

Technologies géospatiales, informatique et télécommunications

- Fourniture de 939 dispositifs informatiques (ordinateurs portables et ordinateurs de bureau) et de l'appui connexe permettant la prestation de services informatiques en interne à un effectif moyen de 1 325 utilisateurs finaux civils, personnel contractuel compris, ainsi que dans les salles de formation et de conférence de la Base à Brindisi et à Valence
- Exploitation et maintenance d'un réseau permettant la communication (par téléphone, télécopie et visioconférence) et l'échange de données, et appui connexe, comprenant notamment 1 standard téléphonique groupé, 3 forfaits de téléphonie mobile et 2 réseaux locaux, pour la prestation de services de connexion à la Base à Brindisi et à Valence

Audit, contrôle des risques et conformité

- Application des recommandations du Bureau des services de contrôle interne devant être mises en œuvre avant la fin de l'année (31 décembre) et des recommandations non encore appliquées formulées par le Comité des commissaires aux comptes au cours d'exercices budgétaires antérieurs et acceptées par l'administration

Services de sûreté et de sécurité

- Application de mesures visant à assurer la parfaite sécurité des membres du personnel et des personnes à leur charge remplissant les conditions voulues et à faire en sorte que les programmes et activités des organismes des Nations Unies situés à Brindisi et à Valence puissent se dérouler dans de bonnes conditions de sécurité physique et matérielle

Services administratifs

- Suivi et gestion de 78 contrats locaux relatifs aux installations et aux infrastructures, aux projets, aux transports, aux communications, aux opérations aériennes, au carburant, aux fournitures médicales et à l'assurance responsabilité civile, de manière à veiller au respect des dispositions contractuelles et au renouvellement des contrats dans les délais, à assurer l'évaluation des performances des fournisseurs et à éviter les interruptions de service
- Gestion des demandes et des acquisitions de matériel de manière à répondre à l'ensemble des besoins essentiels et à assurer une prestation de services fluide pour toutes les parties prenantes, en donnant à la Base les moyens d'assurer ses prestations rapidement et de fonctionner de façon optimale

Services de conférence et de formation

- Conception, organisation et offre de cours de formation pour les membres du personnel de la Base et fourniture d'un soutien logistique à ces cours, qui devraient bénéficier au renforcement des capacités de 800 personnes dans les domaines de l'analyse des données, de l'excellence du service, des compétences d'encadrement et des aptitudes à la communication
- Communication d'informations dans le cadre du contrôle actif du suivi des activités de formation obligatoire, le taux de suivi devant atteindre au moins 90 % parmi les membres du personnel de la Base

Services de sécurité au travail

- Exploitation et entretien de 1 unité médicale de niveau I appartenant à l'ONU et fourniture de services infirmiers pour 1 500 consultations d'évaluation et de traitement, conseils sur des questions médicales relatives aux voyages et orientation vers des services de soins spécialisés si nécessaire, pour le personnel, les stagiaires et les visiteurs de la Base
- Réalisation d'au moins 1 estimation annuelle des risques en matière de sécurité au travail et au moins 1 estimation annuelle des risques pour la santé liés au lieu de travail et aux dangers pour la santé liés au travail, puis élaboration et mise en œuvre ultérieures d'un plan de mesures correctrices pour la Base, à Brindisi et à Valence
- Réalisation de 1 campagne de promotion de la santé par mois, l'objectif étant de mieux faire connaître certains sujets médicaux, comme la santé cardiovasculaire, le VIH, la santé mentale et la santé des femmes, entre autres, à Brindisi et à Valence

Services d'achat

- Achat de biens et de services et passation des marchés y relatifs pour une valeur annuelle de 14 millions de dollars, de manière à pouvoir satisfaire efficacement la totalité des besoins opérationnels de la Base, à Brindisi et à Valence

Budget, finances et communication de l'information

- Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables conformes aux normes IPSAS et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU, pour un budget de 68,6 millions de dollars pour la Base

Ressources humaines

- Fourniture de services de ressources humaines, y compris les services d'acquisition de talents et de communication extérieure, l'administration des contrats, les droits à prestations et avantages, les voyages à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de mission, les visas et d'autres services spécialisés pour un effectif maximum composé de 449 membres du personnel civil de la Base, auxquels s'ajoutent 26 postes extrabudgétaires et 18 postes d'autres entités des Nations Unies
- Organisation d'activités de formation dans la zone de mission au bénéfice de 470 membres du personnel civil et appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de mission au bénéfice de 45 membres du personnel civil dans un objectif de renforcement des capacités dans les domaines des nouvelles technologies, de la transformation numérique, de l'excellence du service et des compétences techniques et opérationnelles nécessaires pour fournir des solutions adaptées au personnel de la Base

Gestion des campus

- Services d'entretien et de réparation pour 77 bâtiments destinés à maintenir l'intégrité opérationnelle et la sécurité des sites de Brindisi et de Valence
- Exécution de 5 projets de construction, de rénovation ou d'aménagement visant à améliorer et optimiser les locaux sur les sites de Brindisi et de Valence
- Exploitation et entretien de 3 systèmes d'alimentation ininterrompue au diesel devant assurer une alimentation électrique continue et fiable pour le site de Brindisi et de 8 centrales solaires pour les sites de Brindisi et de Valence, l'objectif étant de réduire la demande globale d'énergie
- Exploitation et gestion de 130 véhicules appartenant à l'ONU et fourniture de services de transport et de navette dans 2 sites
- Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 129 650 litres d'essence (65 000 litres pour les transports terrestres et 64 650 litres pour les groupes électrogènes et d'autres installations) pour la Base, à Brindisi et à Valence

Gestion du matériel

- Vérification indépendante du matériel sérialisé – immobilisé ou non – d’une valeur de 150 millions de dollars en coût historique, visant à faire l’inventaire physique de la totalité des actifs et du matériel et à constater l’exactitude des registres de matériel de la Base à Brindisi et à Valence
- Traitement des dossiers de contrôle du matériel dans un délai moyen de 90 jours à compter de la réception d’une demande de sortie de stock afin d’améliorer l’efficacité de la gestion des biens, conformément aux délégations de pouvoir accordées, à la Base (Brindisi et Valence)

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

Unités hébergées du Département des opérations de paix

1.3 Fourniture aux missions de maintien de la paix et aux autres missions, par les unités hébergées, d’un appui en matière de maintien de l’ordre, d’état de droit et de formation

1.3.1 Traitement rapide des demandes de déploiement par la Force de police permanente (2022/23 : 11,5 jours ouvrables ; 2023/24 : ≤ 21 jours ouvrables ; 2024/25 : ≤ 21 jours ouvrables)

1.3.2 Application satisfaisante des conditions convenues de déploiement par la Force de police permanente (2022/23 : 100 % ; 2023/24 : 90 % ; 2024/25 : 90 %)

1.3.3 Déploiement des fonctionnaires du Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires dans les opérations nouvelles, modifiées ou en transition dans les 30 jours suivant l’adoption d’une résolution par le Conseil de sécurité ou la demande formulée par ce dernier (2022/23 : 100 % ; 2023/24 : 90 % ; 2024/25 : 90 %)

1.3.4 Application satisfaisante des conditions convenues de déploiement des fonctionnaires du Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires (2022/23 : 100 % ; 2023/24 : 90 % ; 2024/25 : 90 %)

Produits

Force de police permanente

- Conduite de 10 missions d’assistance auprès des composantes Police d’opérations de paix en vue d’aider au renforcement des capacités et aux activités opérationnelles des services nationaux de maintien de l’ordre
- Création ou renforcement des composantes Police de 2 nouvelles missions ou réduction des effectifs ou liquidation des composantes Police de missions existantes
- Conduite de 2 missions d’évaluation visant à appuyer les opérations de paix
- Appui à 1 pays qui fournit du personnel de police, y compris dans ses propres centres de formation aux opérations de paix, l’objectif étant de préparer ses policiers à la mise en œuvre du cadre d’orientation stratégique après leur déploiement
- Organisation de 1 programme de formation à l’intention des missions sur l’état de droit et d’autres questions interdisciplinaires
- Participation à 1 conférence internationale annuelle des forces de police sur le maintien de la paix et les questions de police connexes

Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires

- 6 déploiements de 3 mois au maximum dans des opérations de paix en vue de renforcer les composantes judiciaires et pénitentiaires

- 5 missions d'analyse et d'évaluation opérationnelles en appui aux composantes judiciaires et pénitentiaires sur le terrain
- Organisation d'activités d'information, dont 4 articles publiés et 3 visites effectuées, auprès d'autres entités à déploiement rapide ou organisations internationales
- Élaboration et publication de 8 rapports de fin de mission, de visite ou d'évaluation permettant de fournir des données actualisées sur les résultats obtenus et leurs effets et de mettre en lumière des recommandations stratégiques et mesures de suivi à prendre à l'issue du déploiement dans les missions

Facteurs externes

Plusieurs facteurs peuvent influencer sur la capacité d'exécuter les produits prévus, notamment : l'évolution des conditions de sécurité et de la situation politique, économique et humanitaire ou des conditions météorologiques ; des cas de force majeure ; des modifications apportées au mandat ; des retards dans la signature, par les États Membres, des mémorandums d'accord et des lettres d'attribution concernant le déploiement du personnel en tenue et du matériel ; l'impossibilité d'obtenir toutes les autorisations nécessaires au recrutement de candidats sélectionnés à des postes de personnel civil ; des variations imprévues des taux de change ou des prix ; l'impossibilité d'obtenir toutes les autorisations de vol et permis nécessaires

103. Pour simplifier la présentation des changements proposés au titre des ressources humaines, on a distingué six interventions possibles concernant les postes, qui sont définies dans l'annexe I.A au présent rapport.

Bureau de la Directrice

104. En 2024/25, le Bureau de la Directrice comprendra 23 postes, dont 1 de Volontaire des Nations Unies.

Tableau 5
Ressources humaines : Bureau de la Directrice

	Personnel recruté sur le plan international						GN	VNU ^a	Total
	SGA-SSG	D-2-D-1	P-5-P-4	P-3-P-2	Service mobile	Total partiel			
Proches collaborateurs de la Directrice									
Postes approuvés (2023/24)	–	1	3	3	–	7	13	1	21
Postes proposés (2024/25)	–	1	3	3	–	7	13	1	21
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau régional de la sécurité aérienne									
Postes approuvés (2023/24)	–	–	1	1	–	2	–	–	2
Postes proposés (2024/25)	–	–	1	1	–	2	–	–	2
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total (Bureau de la Directrice)									
Postes approuvés (2023/24)	–	1	4	4	–	9	13	1	23
Postes proposés (2024/25)	–	1	4	4	–	9	13	1	23
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–

^a Inclut les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international.

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux : GN = agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national ; SGA = secrétaire général adjoint ; SM = Service mobile ; SSG = secrétaire général(e) adjoint(e) ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

Service de la chaîne d'approvisionnement

105. Le Service de la chaîne d'approvisionnement restera composé de deux sections : la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement et la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks. Il est proposé que, en 2024/25, le Service comprenne 145 postes.

Tableau 6

Ressources humaines : Service de la chaîne d'approvisionnement

	Personnel recruté sur le plan international						GN	VNU ^a	Total
	SGA-SSG	D-2-D-1	P-5-P-4	P-3-P-2	Service mobile	Total partiel			
Bureau du Chef du Service de la chaîne d'approvisionnement									
Postes approuvés (2023/24)	–	1	1	1	–	3	14	–	17
Postes proposés (2024/25)	–	1	1	1	–	3	14	–	17
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement									
Postes approuvés (2023/24)	–	–	5	10	3	18	32	–	50
Postes proposés (2024/25)	–	–	5	10	3	18	31	–	49
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)									
Emplois de temporaire approuvés ^b (2023/24)	–	–	–	1	–	1	–	–	1
Emplois de temporaire proposés ^b (2024/25)	–	–	–	1	–	1	–	–	1
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel (Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement)									
Effectif approuvé (2023/24)	–	–	5	11	3	19	32	–	51
Effectif proposé (2024/25)	–	–	5	11	3	19	31	–	50
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks									
Postes approuvés (2023/24)	–	–	3	4	2	9	70	–	79
Postes proposés (2024/25)	–	–	3	4	2	9	69	–	78
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Total (Service de la chaîne d'approvisionnement)									
Effectif approuvé (2023/24)	–	1	9	16	5	31	116	–	147
Effectif proposé (2024/25)	–	1	9	16	5	31	114	–	145
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(2)	–	(2)

^a Inclut les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

106. En raison de la liquidation de la MINUSMA et de la réduction des activités liées aux stocks pour déploiement stratégique qui pourrait en découler, les moyens et le

volume des tâches associés aux postes dont la suppression est proposée devraient être réduits. Les fonctions et les tâches actuellement exercées par les titulaires des postes supprimés seront redistribuées entre les postes restants dans chaque équipe respective.

<i>Postes</i>					
<i>Unité administrative</i>	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>
Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks					
	-1	G	Assistant(e) d'équipe, technicien(ne) véhicules	Suppression	Incidence de la liquidation de la MINUSMA sur les activités liées aux stocks pour déploiement stratégique
Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement					
	-1	G	Mécanicien(ne) (groupes électrogènes)	Suppression	Incidence de la liquidation de la MINUSMA sur les activités liées aux stocks pour déploiement stratégique
Variation nette	-2				

107. Il est proposé de supprimer un poste d'assistant(e) d'équipe (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national) dans l'équipe de la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks chargée des services d'entreposage et de distribution. Les principales fonctions de l'assistant(e) d'équipe consistent à appuyer les activités liées à l'inventaire tournant, à la vérification des stocks et aux opérations d'entreposage des articles des stocks pour déploiement stratégique.

108. Il est également proposé de supprimer un poste de mécanicien(ne) (groupes électrogènes) (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national) dans l'équipe de la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement chargée de l'appui à l'innovation et aux infrastructures. Les principales fonctions du (de la) mécanicien(ne) (groupes électrogènes) sont liées à la maintenance des groupes électrogènes des stocks pour déploiement stratégique.

Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

109. Le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications compte actuellement 123 postes approuvés, répartis entre 5 unités administratives.

Tableau 7

Ressources humaines : Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>						<i>GN</i>	<i>VNU^a</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA-SSG</i>	<i>D-2-D-1</i>	<i>P-5-P-4</i>	<i>P-3-P-2</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Total partiel</i>			
Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (Brindisi)									
Bureau du Chef									
Postes approuvés (2023/24)	–	–	–	–	–	–	21	–	21
Postes proposés (2024/25)	–	–	–	–	–	–	21	–	21
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	Personnel recruté sur le plan international						GN	VNU ^a	Total
	SGA-SSG	D-2-D-1	P-5-P-4	P-3-P-2	Service mobile	Total partiel			
Section des solutions clients									
Postes approuvés (2023/24)	–	–	3	5	2	10	13	–	23
Postes proposés (2024/25)	–	–	3	5	2	10	13	–	23
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section des activités relatives aux infrastructures									
Postes approuvés (2023/24)	–	–	2	2	7	11	28	–	39
Postes proposés (2024/25)	–	–	2	2	7	11	27	–	38
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Section de la gestion des services et de la sécurité informatique									
Postes approuvés (2023/24)	–	–	2	–	2	4	1	–	5
Postes proposés (2024/25)	–	–	2	–	2	4	1	–	5
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section du développement, de la conception et de la planification des solutions techniques									
Postes approuvés (2023/24)	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés (2024/25)	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel (Brindisi)									
Postes approuvés (2023/24)	–	–	7	7	11	25	63	–	88
Postes proposés (2024/25)	–	–	7	7	11	25	62	–	87
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (Valence)									
Bureau du Chef									
Postes approuvés (2023/24)	–	1	1	–	1	3	6	–	9
Postes proposés (2024/25)	–	1	1	–	1	3	6	–	9
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section des solutions clients									
Postes approuvés (2023/24)	–	–	1	1	–	2	–	–	2
Postes proposés (2024/25)	–	–	1	1	–	2	–	–	2
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section des activités relatives aux infrastructures									
Postes approuvés (2023/24)	–	–	2	–	3	5	9	–	14
Postes proposés (2024/25)	–	–	2	–	3	5	9	–	14
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section de la gestion des services et de la sécurité informatique									
Postes approuvés (2023/24)	–	–	2	–	–	2	3	–	5
Postes proposés (2024/25)	–	–	2	–	–	2	3	–	5
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	Personnel recruté sur le plan international						GN	VNU ^a	Total
	SGA-SSG	D-2-D-1	P-5-P-4	P-3-P-2	Service mobile	Total partiel			
Section du développement, de la conception et de la planification des solutions techniques									
Postes approuvés (2023/24)	–	–	1	1	2	4	2	–	6
Postes proposés (2024/25)	–	–	1	1	2	4	2	–	6
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel (Valence)									
Postes approuvés (2023/24)	–	1	7	2	6	16	20	–	36
Postes proposés (2024/25)	–	1	7	2	6	16	20	–	36
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total (Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications)									
Effectif approuvé (2023/24)	–	1	14	9	17	41	83	–	124
Effectif proposé (2024/25)	–	1	14	9	17	41	82	–	123
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)

^a Inclut les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international.

Postes					
Unité administrative	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
	-1	G	Assistant(e) aux systèmes d'information	Suppression	Incidence de la liquidation de la MINUSMA sur les activités liées aux stocks pour déploiement stratégique
Variation nette	-1				

110. Il est proposé de supprimer un poste d'assistant(e) aux systèmes d'information. Le (la) titulaire du poste fournit actuellement un appui technique aux composantes informatiques dans les stocks pour déploiement stratégique. Du fait de la liquidation de la MINUSMA et compte tenu de la diminution prévue des activités liées aux stocks pour déploiement stratégique, les besoins en appui informatique pour les stocks pour déploiement stratégique vont se réduire. Il est proposé que les services et l'appui fournis par le (la) titulaire soient absorbés par les capacités restantes du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications.

Service de l'appui centralisé

111. Le Service de l'appui centralisé continuera d'offrir un appui dans les domaines des ressources humaines, des conférences et de la formation, de la sécurité et de la santé au travail, des finances et du budget, des achats, de l'administration et de la gestion des programmes, de la gestion des biens et des services auxiliaires internes.

Tableau 8
Ressources humaines : Service de l'appui centralisé

	Personnel recruté sur le plan international						GN	VNU ^a	Total
	SGA-SSG	D-2-D-1	P-5-P-4	P-3-P-2	Service mobile	Total partiel			
Service de l'appui centralisé, Bureau de la Chef									
Effectif approuvé (2023/24)	–	–	1	–	–	1	6	1	8
Effectif proposé (2024/25)	–	–	1	–	–	1	6	1	8
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Centre de conférence et de perfectionnement									
Postes approuvés (2023/24)	–	–	–	–	–	–	7	–	7
Postes proposés (2024/25)	–	–	–	–	–	–	7	–	7
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Cellule des services auxiliaires internes									
Postes approuvés (2023/24)	–	–	1	–	–	1	27	–	28
Postes proposés (2024/25)	–	–	1	–	–	1	27	–	28
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe des ressources humaines									
Postes approuvés (2023/24)	–	–	1	1	1	3	9	–	12
Postes proposés (2024/25)	–	–	1	1	1	3	9	–	12
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe des achats									
Postes approuvés (2023/24)	–	–	1	1	1	3	11	–	14
Postes proposés (2024/25)	–	–	1	1	1	3	11	–	14
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe des finances et du budget									
Postes approuvés (2023/24)	–	–	1	1	2	4	9	–	13
Postes proposés (2024/25)	–	–	1	1	2	4	9	–	13
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe de la gestion du matériel									
Postes approuvés (2023/24)	–	–	–	1	–	1	6	–	7
Postes proposés (2024/25)	–	–	–	1	–	1	6	–	7
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe de la sécurité et de la santé au travail									
Postes approuvés (2023/24)	–	–	–	–	–	–	4	–	4
Postes proposés (2024/25)	–	–	–	–	–	–	4	–	4
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)									
Emplois de temporaire approuvés ^b (2023/24)	–	–	–	1	–	1	–	–	1

	Personnel recruté sur le plan international						GN	VNU ^a	Total
	SGA-SSG	D-2-D-1	P-5-P-4	P-3-P-2	Service mobile	Total partiel			
Emplois de temporaire proposés ^b (2024/25)	–	–	–	1	–	1	–	–	1
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel (Groupe de la sécurité et de la santé au travail)									
Effectif approuvé (2023/24)	–	–	–	1	–	1	4	–	5
Effectif proposé (2024/25)	–	–	–	1	–	1	4	–	5
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total (Service de l'appui centralisé)									
Effectif approuvé (2023/24)	–	–	5	5	4	14	79	1	94
Effectif proposé (2024/25)	–	–	5	5	4	14	79	1	94
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–

^a Inclut les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Unités hébergées

Tableau 9

Ressources humaines : unités hébergées

	Personnel recruté sur le plan international						GN	VNU ^a	Total
	SGA-SSG	D-2-D-1	P-5-P-4	P-3-P-2	Service mobile	Total partiel			
Force de police permanente									
Postes approuvés (2023/24)	–	1	17	14	2	34	2	–	36
Postes proposés (2024/25)	–	1	17	14	2	34	2	–	36
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires									
Postes approuvés (2023/24)	–	–	4	2	–	6	1	–	7
Postes proposés (2024/25)	–	–	4	2	–	6	1	–	7
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Centre stratégique des opérations aériennes									
Postes approuvés (2023/24)	–	–	1	3	3	7	3	–	10
Postes proposés (2024/25)	–	–	1	3	3	7	3	–	10
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions									
Postes approuvés (2023/24)	–	–	1	2	–	3	8	–	11
Postes proposés (2024/25)	–	–	1	2	–	3	8	–	11
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>						GN	VNU ^a	<i>Total</i>
	<i>SGA-SSG</i>	<i>D-2-D-1</i>	<i>P-5-P-4</i>	<i>P-3-P-2</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Total partiel</i>			
Total (unités hébergées)									
Postes approuvés (2023/24)	–	1	23	21	5	50	14	–	64
Postes proposés (2024/25)	–	1	23	21	5	50	14	–	64
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–

^a Inclut les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international.

II. Ressources financières

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin)

Catégorie de dépenses	Brindisi :	Valence :	Total des	Brindisi :	Valence :	Total	Brindisi :	Valence :	Total	Variation	
	dépenses (2022/23)	dépenses (2022/23)	dépenses (2022/23)	montant alloué (2023/24)	montant alloué (2023/24)	du montant alloué (2023/24)	dépenses prévues (2024/25)	dépenses prévues (2024/25)	des dépenses prévues (2024/25)	Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3) = (1) + (2)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) = (7) + (8)	(10) = (9) - (6)	(11) = (10)/(6)
Personnel civil											
Personnel recruté sur le plan international	19 431,4	2 615,1	22 046,5	19 929,9	2 880,3	22 810,2	22 135,4	3 155,9	25 291,3	2 481,1	10,9
Administrateurs recrutés sur le plan national	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	18 345,4	1 576,7	19 922,1	18 291,6	1 797,3	20 088,9	18 403,8	1 976,0	20 379,8	290,9	1,4
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	67,3	–	67,3	75,6	–	75,6	8,3	12,3
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	189,6	–	189,6	336,6	–	336,6	320,2	–	320,2	(16,4)	(4,9)
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel	37 966,4	4 191,8	42 158,2	38 625,4	4 677,6	43 303,0	40 935,0	5 131,9	46 066,9	2 763,9	6,4
Dépenses opérationnelles											
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	391,8	19,3	411,1	162,9	10,5	173,4	162,9	10,5	173,4	–	–
Voyages officiels	567,5	75,0	642,5	353,8	43,3	397,1	353,1	44,0	397,1	–	–
Installations et infrastructures	4 767,3	2 144,8	6 912,1	5 008,6	1 700,8	6 709,4	5 082,0	1 635,2	6 717,2	7,8	0,1
Transports terrestres	492,1	23,4	515,5	476,2	18,9	495,1	440,9	18,9	459,8	(35,3)	(7,1)
Opérations aériennes	9,4	16,4	25,8	9,0	–	9,0	9,0	–	9,0	–	–
Opérations maritimes ou fluviales	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Communications et informatique	6 798,3	5 693,2	12 491,5	7 616,9	6 121,1	13 729,6	7 439,4	6 197,8	13 637,2	(92,4)	(0,7)
Santé	50,2	11,0	61,2	62,3	9,9	72,2	63,6	9,8	73,4	1,2	1,7
Matériel spécial	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

Catégorie de dépenses	Brindisi :	Valence :	Total des	Brindisi :	Valence :	Total	Brindisi :	Valence :	Total	Variation	
	dépenses (2022/23)	dépenses (2022/23)	dépenses (2022/23)	montant alloué (2023/24)	montant alloué (2023/24)	du montant alloué (2023/24)	dépenses prévues (2024/25)	dépenses prévues (2024/25)	des dépenses prévues (2024/25)	Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3) = (1) + (2)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) = (7) + (8)	(10) = (9) - (6)	(11) = (10)/(6)
Fouritures, services et matériel divers	897,2	180,4	1 077,6	914,8	173,9	1 088,7	896,8	177,8	1 074,6	(14,1)	(1,3)
Projets à effet rapide	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel	13 973,8	8 163,5	22 137,3	14 604,5	8 070,0	22 674,5	14 447,7	8 094,0	22 541,7	(132,8)	(0,6)
Montant brut	51 940,2	12 355,3	64 295,5	53 229,9	12 747,6	65 977,5	55 382,7	13 225,9	68 608,6	2 631,1	4,0
Recettes provenant des contributions du personnel	5 585,1	626,0	6 211,1	5 686,4	681,7	6 368,1	5 840,9	728,4	6 569,3	201,2	3,2
Montant net	46 355,1	11 729,3	58 084,4	47 543,5	12 065,9	59 609,4	49 541,8	12 497,5	62 039,3	2 429,9	4,1
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	51 940,2	12 355,3	64 295,5	53 229,9	12 747,6	65 977,5	55 382,7	13 225,9	68 608,6	2 631,1	4,0

B. Contributions non budgétisées

112. Le montant prévu des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 est le suivant :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Contributions prévues par le mémorandum d'accord ^a	5 767,6
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	5 767,6

^a Soit la valeur des bâtiments à usage de bureaux, des ateliers, des entrepôts, de l'infrastructure et des terrains non bâtis mis à la disposition de la Base par le Gouvernement italien (2 919 359,22 dollars), ainsi que des bâtiments à usage de bureaux, des bâtiments techniques et des terrains non bâtis mis à la disposition de la Base par le Gouvernement espagnol (2 848 273,78 dollars).

C. Gains d'efficacité

113. Il est tenu compte dans les prévisions de dépenses pour l'exercice 2023/24 des mesures ci-après, qui visent à accroître l'efficacité :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>	<i>Mesure</i>
Installations et infrastructures : production d'électricité	92,8	<p>Afin d'être pleinement conforme à la stratégie environnementale du Département de l'appui opérationnel, qui vise à réduire la demande globale d'énergie en optimisant l'utilisation de celle-ci, la Base prévoit d'acheter et d'installer des panneaux photovoltaïques, afin de réduire la demande d'électricité provenant du réseau. Le projet prévoit toutes les conditions nécessaires à une installation en bonne et due forme.</p> <p>Une fois le projet achevé, l'investissement initial de 383,3 milliers de dollars devrait être recouvré sur une période de 3 ans et 5 mois. La durée d'exploitation s'étendra sur 20 ans, pour une capacité de production d'énergie estimée à 490 000 kilowattheures par an, avec un coût moyen de l'énergie de 0,2286 dollar par kilowattheure, soit un gain d'efficacité de 112 014 dollars par an.</p> <p>L'économie annuelle est estimée à 92 849 dollars, calculée ainsi : $(112\,014 \times 20 - 383\,300)/20$.</p>
Installations et infrastructures : efficacité énergétique des bâtiments	14,7	<p>Le système actuel de chauffage, de ventilation et de climatisation a 15 ans et est obsolète, ce qui se traduit par un manque de fiabilité et des coûts de maintenance élevés.</p> <p>Une fois le nouveau système opérationnel, l'investissement initial de 306 700 dollars devrait être recouvré en 11 ans, avec des économies de 294 000 dollars attendues au cours de sa durée d'utilité de 20 ans, soit une économie annuelle de 14 700 dollars.</p>
Total	107,5	

D. Taux de vacance

114. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2023/24 ont été établies sur la base des taux de vacance suivants :

(En pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectif 2022/23</i>	<i>Taux budgétisé 2023/24</i>	<i>Projection 2024/25</i>
Personnel civil^a			
Personnel recruté sur le plan international	19	15,5	9,8
Personnel recruté sur le plan national			
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	6,2	5,9	5,9
Emplois de temporaire ^b			
Personnel recruté sur le plan international	50	–	–
Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international	–	50	–

^a Un taux de vacance de 50 % a été appliqué aux nouveaux postes et emplois.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

115. Les taux de vacance ayant servi à l'établissement du budget sont fondés sur les taux enregistrés par la Base à ce jour et sur la situation concernant le recrutement de personnel civil. Ils ont été calculés en tenant compte du taux de vacance moyen sur 12 mois, de janvier à décembre 2023, ou du taux de vacance effectif au 31 décembre 2023. Cette méthode est conforme aux orientations générales visant à améliorer l'exactitude et la cohérence des taux de vacance retenus aux fins de l'établissement des projets de budget pour l'exercice 2024/25 et à garantir que les taux proposés sont fondés, dans toute la mesure possible, sur les taux effectifs.

E. Formation

116. Les dépenses de formation prévues pour l'exercice 2024/25 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Consultants	
Formateurs	25,0
Voyages officiels	
Voyages au titre de la formation	90,3
Fournitures, services et matériel divers	
Frais, fournitures et services liés à la formation	357,9
Total	473,2

117. Le nombre de participants prévus pour l'exercice 2024/25, par rapport à celui des exercices précédents, s'établit comme suit :

(Nombre de participants)

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		
	<i>Nombre effectif (2022/23)</i>	<i>Nombre prévu (2023/24)</i>	<i>Nombre proposé (2024/25)</i>	<i>Nombre effectif (2022/23)</i>	<i>Nombre prévu (2023/24)</i>	<i>Nombre proposé (2024/25)</i>
Formation interne	197	219	205	283	354	265
Formation externe ^a	18	24	25	13	14	20
Total	215	243	230	296	368	285

^a Comprend les cours assurés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et ailleurs, hors de la zone de la mission.

118. Les programmes de formation proposés comprennent des modules techniques et des activités d'apprentissage destinés à améliorer les compétences de base et les compétences spécialisées du personnel recruté sur les plans national et international. Les formations internes portent sur les domaines suivants : informatique et communications, méthodes d'encadrement, gestion et gouvernance, gestion de la chaîne d'approvisionnement, transports et logistique, gestion de l'environnement et des déchets, sécurité et sûreté et prévention des conflits. La diminution du nombre de membres du personnel recruté sur le plan national participant aux activités de formation internes est due à la baisse de la demande en activités de formation récurrente, dans la mesure où le personnel concerné a déjà été certifié. Les formations externes visent à renforcer les capacités du personnel dans des domaines comme l'encadrement et la direction exécutive, les ressources humaines, la sécurité au travail et la sécurité aérienne, le génie, ainsi que des domaines propres aux fonctions des unités hébergées.

F. Voyages officiels à des fins autres que la formation

119. Les dépenses prévues au titre des voyages officiels (hors formation) pour l'exercice 2024/25, estimées à 306 800 dollars, s'établissent comme suit :

<i>Catégorie</i>	<i>Nombre de voyages-personnes prévus</i>	<i>Montant (milliers de dollars É.-U.)</i>	<i>Pourcentage du budget total 2023/24</i>	<i>Pourcentage du budget total 2024/25</i>
Voyages dans la zone de la mission	39	71,2	0,1	0,1
Voyages en dehors de la zone de la mission	57	235,6	0,4	0,4
Total	96	306,8		

120. Les ressources demandées sont nécessaires pour permettre à la Base de s'acquitter de son mandat de manière efficace et efficiente et à son personnel d'assister aux réunions stratégiques et de fournir un soutien sur place aux clients dans les domaines de la chaîne d'approvisionnement circulaire, du génie, de l'inspection des prototypes, de l'appui technique à la gestion de l'environnement, des ateliers de mise en œuvre du système Unite de surveillance à distance des infrastructures de terrain, de la mise en œuvre des stocks pour déploiement stratégique et des ateliers sur les communications et l'informatique.

III. Analyse des variations²

121. Les termes standard qui figurent ci-après dans l'analyse des variations sont définis à l'annexe I B du présent rapport. Ce sont les mêmes que ceux qui ont été utilisés dans les rapports précédents.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	2 481,1	10,9 %

• **Gestion et paramètres budgétaires : modification des taux**

122. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par l'application d'un taux de vacance inférieur à celui prévu dans le budget approuvé pour l'exercice 2023/24 (9,8 % contre 15,5 %), et par l'application d'un coefficient d'ajustement plus élevé pour Brindisi et Valence par rapport aux taux appliqués dans le budget approuvé pour l'exercice 2023/24.

	<i>Variation</i>	
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	290,9	1,4 %

• **Gestion et paramètres budgétaires : moyens et produits revus à la baisse et modification des taux**

123. L'augmentation des crédits demandés tient principalement à : a) l'application d'un taux de change de 0,912 euro pour 1 dollar des États-Unis, contre un taux de 0,967 euro appliqué dans le budget approuvé pour l'exercice 2023/24 ; b) l'application d'un barème des traitements revu à la hausse par rapport aux traitements prévus dans le budget approuvé pour l'exercice 2023/24.

124. L'augmentation des crédits demandés est en partie compensée par le fait qu'il est proposé de supprimer trois postes d'agent(e) des services généraux soumis à recrutement national.

	<i>Variation</i>	
Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international	8,3	12,3 %

• **Gestion : modification des taux de vacance**

125. L'augmentation des ressources nécessaires s'explique par l'application d'un taux de vacance effectif moyen inférieur à celui prévu dans le budget approuvé pour l'exercice 2023/24, lorsque les deux postes de Volontaire des Nations Unies ont été créés, tous les postes étant pourvus (0 % au lieu de 50,0 %).

	<i>Variation²</i>	
Transports terrestres	(35,3)	(7,1 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

126. La diminution des crédits demandés s'explique principalement par l'absence de crédits pour l'acquisition de deux véhicules approuvés pour l'exercice 2023/24 et par la réduction des achats de pièces détachées pour les véhicules.

² Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Variation</i>	
Communications et informatique	(92,4)	(0,7 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

127. La diminution des crédits demandés s'explique principalement par : a) la réduction prévue des besoins en matière de location de matériel de sauvegarde des données, du fait de l'achat de matériel au cours des années précédentes ; b) le report du remplacement des équipements informatiques vieillissants à l'exercice 2025/26, la priorité étant donnée aux services de maintenance et aux logiciels. Cette diminution est contrebalancée en partie par : a) une augmentation des crédits demandés au titre de la maintenance due à une augmentation des services d'appui en matière de cybersécurité, ainsi qu'à la hausse des coûts afférents aux services fournis par le Centre de contrôle du réseau, de l'utilisation prévue des services cloud et de la maintenance de la tour de communication à Brindisi ; b) l'acquisition prévue de logiciels liés à la sécurité informatique et à la restauration et à la reproduction des informations, en raison de l'augmentation des menaces pesant sur l'environnement technologique et de la nécessité de garantir l'intégrité et la disponibilité des données.

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

128. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies portent sur les points suivants :

- a) Ouverture de crédits de 68 608 600 dollars aux fins du fonctionnement de la Base pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 ;
- b) Répartition au prorata du montant visé à l'alinéa a) ci-dessus entre les budgets des différentes opérations de maintien de la paix en activité en vue d'assurer le financement de la Base pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 76/274 et 77/305 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée

A. Assemblée générale

Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général

(Résolution 76/274)

Demande ou recommandation

Prie le Secrétaire général d'améliorer le contrôle de l'ensemble des activités des missions de maintien de paix et d'appliquer les recommandations formulées par les organes de contrôle compétents pour éviter des irrégularités de gestion et les pertes économiques

Mesures prises

Au 31 décembre 2023, 3 des 12 recommandations des années précédentes (25 %) du Comité des commissaires aux comptes étaient en cours d'application. La Base fait régulièrement le point pour

connexes et garantir le plein respect du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies (par. 17)

Prie en outre le Secrétaire général de fournir dans les futurs projets de budget de chaque mission, selon qu'il conviendra, des informations sur l'utilisation des services fournis par le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) et la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), et de faire le point dans ses rapports sur les services fournis aux opérations de maintien de la paix, notamment dans les domaines de l'aviation, du déploiement des stocks et des achats, ainsi que dans tout autre domaine, et sur les gains d'efficacité, l'amélioration des résultats et les économies résultant de la fourniture de ces services (par. 59)

que les recommandations restantes soient clôturées dans les meilleurs délais.

Une recommandation du Bureau des services de contrôle interne qui était en suspens a été appliquée récemment.

Les informations sur l'utilisation par les missions des services fournis par la Base et sur les services fournis aux opérations de maintien de la paix figurent à l'annexe IV au présent rapport.

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)

(A/77/767/Add.6 et résolution 77/305 de l'Assemblée générale)

Le Comité consultatif note que la Force de police permanente et le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires ont évolué au fil du temps et qu'ils proposent maintenant leurs services à l'ensemble du système des Nations Unies. Il compte que ces deux entités continueront de donner la priorité à la fourniture d'une assistance aux opérations de maintien de la paix et que des informations détaillées sur les taux de déploiement sur le terrain, sur les indicateurs de la charge de travail du personnel en service et sur le modèle de recouvrement des coûts appliqué pour soutenir les activités financées au moyen de fonds extrabudgétaires seront incluses dans le prochain budget relatif à la Base de soutien logistique des Nations Unies (par. 24).

Le Comité consultatif prend note de l'intention de la Base de soutien logistique des Nations Unies d'évaluer l'opportunité et la faisabilité de créer des postes d'administrateur(trice)s recruté(e)s sur le plan national en son sein et attend avec intérêt de recevoir de plus amples informations sur la question dans le prochain rapport sur le budget (par. 27).

Les recommandations du Comité consultatif figurent à l'annexe III du présent rapport.

En 2023, des travaux de gestion prévisionnelle des besoins en personnel ont été menés pour étudier la possibilité de faire appel à du personnel recruté sur le plan national pour plusieurs emplois administratifs et de créer des postes d'administrateurs recrutés sur le plan national. Les résultats seront pris en compte dans les futurs projets de budget.

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

Le Comité consultatif compte que le prochain rapport sur la Base de soutien logistique des Nations Unies contiendra des informations actualisées et détaillées sur la suppression de certaines dépenses, la réduction des coûts et la recherche de gains d'efficacité, conformément au paragraphe 59 de la résolution [76/274](#) de l'Assemblée générale (par. 42).

Le Comité consultatif compte que le prochain rapport sur la Base de soutien logistique des Nations Unies contiendra des informations sur les efforts déployés pour optimiser la gestion des stocks dans les entités de maintien de la paix, et notamment des précisions sur les progrès accomplis dans le renforcement du rôle du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement en vue de centraliser les fonctions d'analyse et d'exécution en matière de gestion des stocks (par. 47).

Le Comité consultatif prend note des mesures qui ont été prises pour affiner le dispositif de modulation des ressources et rappelle sa recommandation, approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution [75/295](#), visant à ce que le dispositif soit encore affiné ; il faut en particulier que les activités modulables soient recensées, que le dispositif soit appliqué de manière cohérente et que tous les dispositifs de modulation tiennent compte, entre autres, des facteurs ayant trait au volume de travail et des gains d'efficacité (voir [A/76/760/Add.5](#), par. 48 et [A/75/822/Add.10](#), par. 46). Il compte que de plus amples informations figureront dans le prochain rapport sur la Base de soutien logistique des Nations Unies (par. 54).

Les informations sur l'utilisation par les missions des services fournis par la Base et sur les services fournis aux opérations de maintien de la paix figurent à l'annexe IV au présent rapport.

On trouvera des informations sur la gestion des stocks et des inventaires dans les entités de maintien de la paix, et notamment des précisions sur les progrès accomplis dans le renforcement du rôle du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement en vue de centraliser les fonctions d'analyse et d'exécution en matière de gestion des stocks, dans la section du présent rapport consacrée aux stocks pour déploiement stratégique.

Les dernières informations sur la modulation des ressources sont communiquées dans la section du présent rapport consacrée au dispositif de modulation des ressources.

Annexe I

Définitions

A. Terminologie se rapportant aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines

La terminologie ci-après se rapporte aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines (voir la section I du présent rapport).

- **Création de poste** : proposée lorsque des ressources supplémentaires sont nécessaires et qu'il est impossible de les prélever sur les effectifs d'autres bureaux ou d'assurer autrement l'exécution de certaines activités dans les limites des ressources existantes.
- **Réaffectation de poste** : proposée lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste initialement approuvé pour une fonction donnée aux fins de la réalisation d'autres activités prescrites prioritaires, sans rapport avec la fonction d'origine. Il peut y avoir un changement de lieu ou de bureau, mais pas de catégorie ou de classe.
- **Transfert de poste** : proposé lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste autorisé pour des fonctions comparables ou connexes dans un autre bureau.
- **Reclassement ou déclassement de poste** : proposé lorsqu'il est envisagé de changer la classe d'un poste, du fait que les attributions et responsabilités qui y sont attachées ont été sensiblement modifiées.
- **Suppression de poste** : proposée lorsqu'un poste autorisé n'est plus nécessaire ni à la réalisation des activités pour lesquelles il a été approuvé ni à celle d'autres activités prioritaires de la mission.
- **Transformation de poste** : trois cas de figure sont possibles :
 - Transformation d'un emploi de temporaire (autre que pour les réunions) en poste : il s'agit de transformer en poste un emploi de temporaire, financé au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), du fait que les fonctions considérées ont un caractère continu ;
 - Transformation d'un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent(e) recruté(e) sur le plan national : il s'agit de transformer un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent(e) recruté(e) sur le plan national, compte tenu du caractère continu des fonctions considérées, conformément au paragraphe 11 de la section VIII de la résolution 59/296 de l'Assemblée générale ;
 - Transformation d'un poste de fonctionnaire international(e) en poste d'agent(e) recruté(e) sur le plan national : il s'agit de transformer en poste d'agent(e) recruté(e) sur le plan national un poste d'agent(e) recruté(e) sur le plan international qui avait été approuvé.

B. Terminologie se rapportant à l'analyse des variations

On trouve à la section III du présent rapport, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

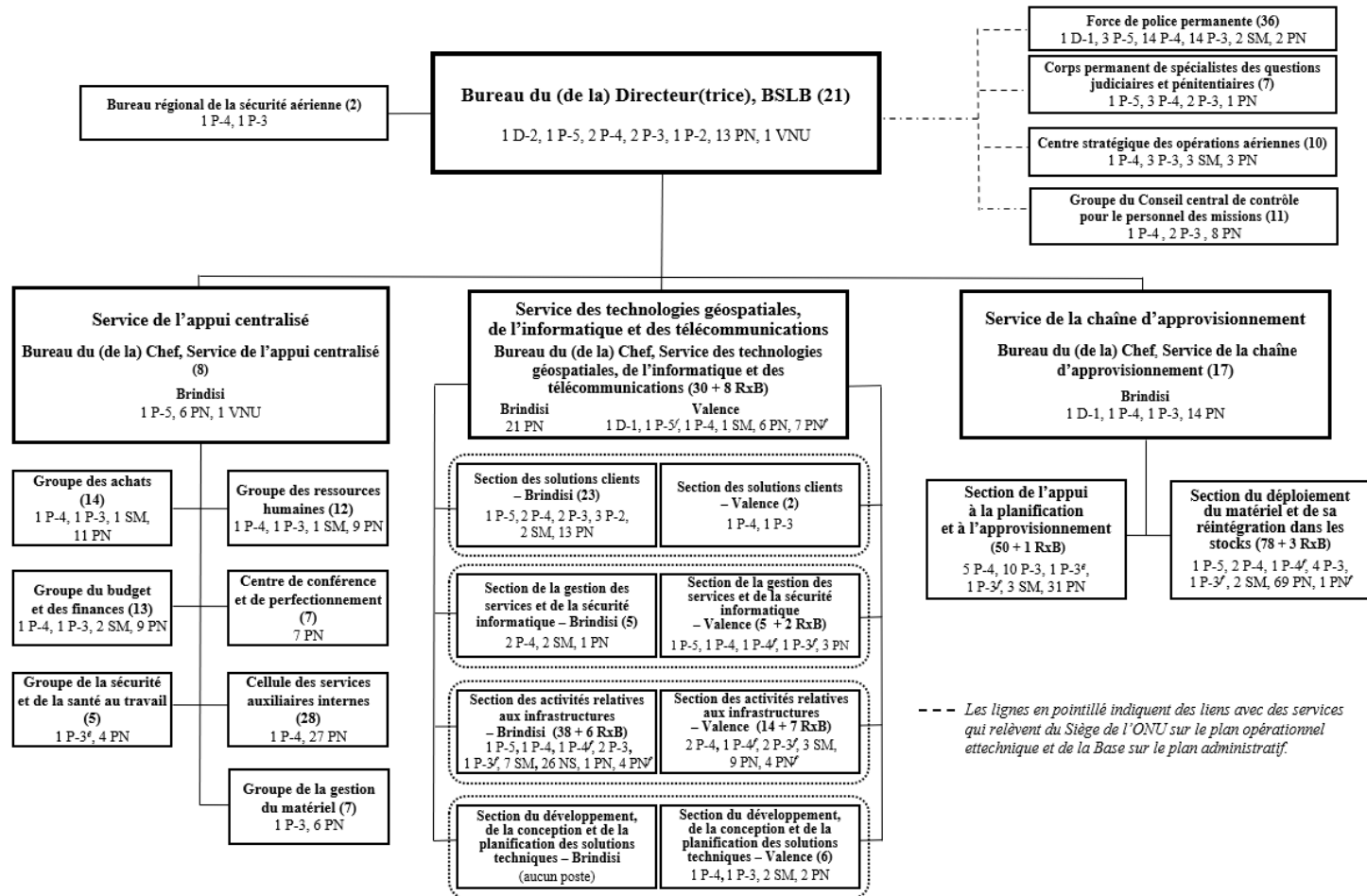
- **Mandat** : variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat ;

- **Facteurs externes** : variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation ;
- **Paramètres budgétaires** : variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation ;
- **Gestion** : variations dues à des décisions de gestion destinées à permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple, révision des priorités ou ajout de produits) ou d'efficience (par exemple, réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits, sans incidence sur les produits), ou liées à des problèmes apparus au stade de l'exécution (par exemple, sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits, ou retards dans le recrutement).

Annexe II

Organigramme

Proposition d'organigramme de la BSLB pour 2024-2025



Abréviations : PN = personnel recruté sur le plan national ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SM = agent(e) du Service mobile ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

^a Création de poste.

^b Reclassement ou déclassement/réaffectation de poste.

^c Transfert de poste.

^d Transformation de poste.

^e Financé(s) à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

^f Financé(s) au moyen de ressources extrabudgétaires.

Annexe III

Recommandations présentées à la Force de police permanente et au Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires

I. Contexte

1. La présente annexe traite de la suite donnée au paragraphe 24 du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/77/767/Add.6), approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 77/305, dans lequel le Comité consultatif indique compter que la Force de police permanente et le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires continueront de donner la priorité à la fourniture d'une assistance aux opérations de maintien de la paix et que des informations détaillées sur les taux de déploiement sur le terrain, sur les indicateurs de la charge de travail du personnel en service et sur le modèle de recouvrement des coûts appliqué pour soutenir les activités financées au moyen de fonds extrabudgétaires seront incluses dans le prochain budget relatif à la Base de soutien logistique des Nations Unies.

II. Force de police permanente

Taux de déploiement sur le terrain

2. La Force de police permanente compte 36 postes approuvés, dont 2 postes d'agent(e) du Service mobile et 2 postes d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national. Pendant l'exercice 2022/23, la Force de police permanente a continué d'étoffer l'appui qu'elle apporte sur le terrain aux opérations de maintien de la paix.

3. En ce qui concerne les déploiements sur le terrain, en 2022/23, le personnel de la Force de police permanente a consacré 54,4 % de son temps aux déploiements sur le terrain (appui sur le terrain : 46,5 % ; assistance à distance : 7,9 %). Le reste du temps, la Force de police permanente s'est occupée de mettre au point et de dispenser en ligne des activités de formation spécifiques aux missions à l'intention des composantes Police des opérations de maintien de la paix (la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, ou UNFICYP, par exemple). Elle a aussi appuyé l'élaboration et l'organisation d'activités de formation à l'intention du personnel de police (le stage de formation aux fonctions de commandement de la police des Nations Unies, la formation de remise à niveau sur la protection de l'enfance destinée au personnel de la police des Nations Unies et le stage de perfectionnement au commandement à l'intention des policières, par exemple) ainsi que la mise en œuvre du plan de travail sur l'utilisation des technologies au bénéfice du personnel de maintien de la paix en tenue. Elle participe aussi, entre autres, au groupe de travail du Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité sur les crimes commis contre le personnel de maintien de la paix, au groupe de travail technique des Nations Unies sur la sécurité routière et au réseau de personnes référentes pour la grande criminalité organisée. Ces travaux s'appuient sur les bonnes pratiques apprises lors des déploiements réalisés dans les différentes missions. Le taux de déploiement de 54,4 % se répartit comme suit :

a) 27,9 % consacré aux missions de maintien de la paix, notamment la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et la MINUSS ;

b) 12,1 % consacré aux missions politiques, notamment la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) et la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) ;

c) 14,4 % consacré à des activités menées en dehors des missions, notamment en Iraq et en Sierra Leone.

Indicateurs de la charge de travail du personnel en service

4. La Force de police permanente offre aux opérations de paix, quand elles en ont besoin, des services spécialisés liés aux activités de police et à d'autres aspects du maintien de l'ordre, notamment : a) des capacités nécessaires au démarrage des composantes Police ; b) une assistance lors des phases de transition ou de réduction des effectifs ; c) d'autres services de police spécialisés limités dans le temps qui sont indispensables aux composantes mais qui ne sont pas toujours disponibles dans les missions au moment voulu. Il est parfois difficile d'anticiper le volume des demandes d'appui adressées à la Force, car celles-ci sont souvent le fait de contextes opérationnels et politiques changeants. On peut donc difficilement prévoir le montant et le type d'aide nécessaire pour une période donnée. En outre, un engagement accru de la Force à l'appui des transitions des missions a été observé récemment, notamment en réponse aux modifications apportées aux mandats par le Conseil de sécurité et aux ajustements internes liés à l'évolution du contexte sur le terrain. En témoigne l'appui apporté récemment par la Force aux transitions et ajustements en cours au sein de la MONUSCO et de la FISNUA, ainsi que celui apporté aux missions à la suite de l'évolution du contexte en Afrique de l'Ouest, en République centrafricaine et en Haïti.

5. En 2022/23, les services suivants ont été offerts, comme indiqué dans le rapport sur l'exécution du budget de la Base pour l'exercice correspondant (A/78/613) :

a) Conduite de 10 missions d'assistance auprès des composantes Police d'opérations de paix en vue d'aider au renforcement des capacités et aux activités opérationnelles des services nationaux de maintien de l'ordre dans 4 opérations de maintien de la paix [MINUSS, FISNUA, MONUSCO (2) et MINUSCA (2)] et 1 mission politique spéciale [MINUATS (4)] ;

b) Organisation de 2 activités de création ou de renforcement des composantes Police de nouvelles opérations de paix ou de réduction des effectifs ou de liquidation des composantes Police de missions existantes (appui juridique à la MONUSCO et appui à la reconfiguration de la composante Police de la MINUSS) ;

c) Conduite de 2 missions d'évaluation (MINUSS et MINUSMA) ;

d) Appui à 5 pays fournisseurs de personnel de police, y compris dans leurs propres centres de formation aux opérations de paix, afin de préparer les policiers à la mise en œuvre du cadre d'orientation stratégique après leur déploiement. Un appui a été apporté dans le cadre des formations suivantes : le stage de perfectionnement organisé à Jakarta à l'intention des instructeurs de l'ONU ; le cours organisé à Tampere (Finlande) à l'intention des membres du personnel de police fourni par les pays ; la formation des formateurs organisée à Accra à l'intention des instructeurs certifiés chargés de donner des cours propres à différents emplois ; la formation des formateurs organisée à Suva à l'intention des instructeurs certifiés en développement des capacités ; la formation des formateurs organisée à Vicence (Italie) à l'intention des instructeurs certifiés chargés de donner des cours propres à différents emplois au Centre d'excellence pour les unités de police de stabilisation ;

e) Élaboration d'un programme de formation sur des questions transversales (cours sur les questions de genre) à l'intention des membres de la police de l'UNFICYP ;

f) Participation à des conférences internationales annuelles de forces de police ;

g) Participation à 10 programmes de formation au maintien de la paix et au perfectionnement de techniques de police spécialisées.

Dépenses afférentes aux voyages

6. Les dépenses afférentes aux voyages liées aux services fournis aux missions de maintien de la paix par la Force de police permanente sont généralement financées par des ressources extrabudgétaires ou par les missions bénéficiaires. Pour les entités des Nations Unies autres que les missions de maintien de la paix, ces dépenses sont exclusivement financées au moyen de ressources extrabudgétaires ou par le client.

III. Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires

Taux de déploiement sur le terrain

7. Pendant l'exercice 2022/23, le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires a globalement consacré 79,7 % de son temps à l'appui aux opérations des Nations Unies sur le terrain (appui sur le terrain : 67,4 % ; assistance à distance : 12,3 %)¹. Les opérations de maintien de la paix (MINUSCA, MINUSMA, MONUSCO, MINUSS et FISNUA) représentent toujours la part la plus importante de la clientèle (60,3 % de l'appui fourni sur le terrain). Les missions politiques spéciales (MINUATS, MANUSOM et MANUL) figurent au deuxième rang (35,5 %) et les partenaires de la Cellule mondiale de coordination ou les autres entités des Nations Unies, au troisième rang (4,2 %). Le taux moyen d'appui aux opérations de terrain de l'ONU au cours des cinq derniers exercices s'établit à 77,9 %, ce qui témoigne de la persistance d'une forte demande concernant l'appui offert par le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires².

Indicateurs de la charge de travail

8. Le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires est une petite équipe qui comprend six postes et un emploi de temporaire administratif. Ses membres s'intéressent à deux domaines importants de la justice et de l'administration pénitentiaire qui exigent une expertise et une expérience différentes sur le plan professionnel. Grâce à ces ressources, le Corps peut s'adapter et fixer ses priorités en fonction de l'évolution des contextes opérationnels et politiques dans lesquels il mène ses travaux. Les indicateurs de la charge de travail

¹ Conformément à leur politique, les agents du Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires qui servent à la Base de soutien logistique de Brindisi participent également à la planification des missions et aux procédures de recrutement, et établissent et entretiennent des partenariats avec d'autres entités des Nations Unies ainsi qu'avec des acteurs externes. En outre, ils remplissent des fonctions de gestion, de communication d'informations et d'administration, contribuent à l'élaboration de documents d'orientation et de politique générale ainsi qu'à la conduite d'études visant à déterminer les enseignements à retenir et les bonnes pratiques, participent à des ateliers de renforcement des capacités et forment le personnel des Nations Unies et le personnel fourni par des gouvernements.

² Il s'agit des heures que les membres du personnel du Corps consacrent à la fourniture aux missions d'un appui sur le terrain et d'une assistance à distance.

sont donc étroitement liés aux projections qui peuvent être faites au moyen d'une analyse et d'un suivi minutieux des situations qui influencent les priorités et la posture des opérations de paix et les besoins en matière d'appui qui en découlent. Récemment, par exemple, l'accent a été mis sur la manière de planifier et de concrétiser la transition vers l'état de droit en République démocratique du Congo ; il a également été demandé d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie de renforcement de l'état de droit à Abyei, d'élargir l'appui à l'état de droit au niveau infranational au Soudan du Sud et de renouveler l'appui accordé à la Cour pénale spéciale en République centrafricaine. En ce qui concerne les missions politiques spéciales, les considérations actuelles portent essentiellement sur l'appui qui pourrait être apporté à la consolidation d'un état de droit fragilisé par les conflits et sur l'élargissement potentiel des travaux de renforcement de l'état de droit menés par le BINUH pour appuyer les efforts renouvelés déployés par les opérations de maintien de la paix en Haïti.

9. En 2022/23, les services suivants ont été offerts, comme indiqué dans le rapport sur l'exécution du budget de la Base pour l'exercice correspondant (A/78/613) :

a) Exécution de 6 déploiements visant à renforcer les composantes judiciaires et pénitentiaires dans 4 missions de maintien de la paix (MINUSCA, MONUSCO, MINUSS et MINUSMA) et 2 missions politiques spéciales (MINUATS et MANUSOM) ;

b) Conduite de 5 missions d'analyse et d'évaluation opérationnelles en appui aux composantes judiciaires et pénitentiaires sur le terrain auprès de la MINUSCA et de la FISNUA et de 2 missions politiques spéciales [MANUL et MANUSOM (2)] ;

c) Organisation de 22 activités d'information, soit 18 publications et 4 visites effectuées auprès d'autres entités à déploiement rapide ou organisations internationales ;

d) Établissement et publication de 9 rapports renfermant des recommandations stratégiques assorties de mesures de suivi concernant les déploiements dans 3 missions de maintien de la paix [MINUSCA (2), MONUSCO et MINUSMA] et 3 missions politiques spéciales [MANUL, MINUATS et MANUSOM (3)].

Dépenses afférentes aux voyages

10. Les dépenses afférentes aux voyages liées aux services fournis aux missions de maintien de la paix par le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires sont généralement financées par des ressources extrabudgétaires ou par les missions bénéficiaires. Pour les entités des Nations Unies autres que les missions de maintien de la paix, ces dépenses sont exclusivement financées au moyen de ressources extrabudgétaires ou par le client.

Annexe IV

Informations actualisées sur les tendances relatives à l'utilisation par les missions des services fournis par la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)

1. La présente annexe traite de la suite donnée au paragraphe 59 de la résolution [76/274](#) de l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci demande que soient fournies des informations sur l'utilisation par chaque mission des services offerts par le Centre de services régional d'Entebbe et la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, et qu'il soit fait le point sur les services fournis aux opérations de maintien de la paix, notamment dans les domaines de l'aviation, du déploiement des stocks et des achats, ainsi que dans tout autre domaine, et sur les gains d'efficacité, l'amélioration des résultats et les économies résultant de la fourniture de ces services.

2. Les services offerts par la Base de soutien logistique et l'utilisation qui en est faite sont présentés dans le cadre de budgétisation axée sur les résultats. Les cycles budgétaires 2020/21, 2021/22 et 2022/23 montrent une tendance générale à la hausse pour ce qui est du nombre de clients (missions de maintien de la paix et autres entités des Nations Unies comprises) et de la gamme de services fournis par la Base dans certains domaines, comme indiqué ci-dessous :

a) En ce qui concerne les services de gestion de la chaîne d'approvisionnement, le nombre d'entités bénéficiant d'un appui technique et opérationnel en matière de planification et de conception de projets de génie est passé de 16 en 2020/21 à 19 en 2021/22, puis à 16 en 2022/23, ce qui a donné lieu respectivement à 15 et 12 dossiers d'appel d'offres. Le nombre de cas dans lesquels des conseils techniques ont été fournis dans les domaines du génie, du transport et de l'approvisionnement général en biens et services est passé de 64 en 2020/21 à 69 en 2021/22, puis à 105 cas en 2022/23 ;

b) S'agissant des services centraux de technologie, le nombre de cartes (thématiques, topographiques et de base) produites est passé de 210 en 2020/21 à 252 en 2022/23. De même, le nombre d'utilisateurs des services géospatiaux fournis aux missions de maintien de la paix et aux missions politiques spéciales, au Secrétariat et aux organismes, fonds et programmes qui bénéficient d'un appui est passé de 2 450 en 2020/21 à 5 575 en 2022/23. Le nombre de services de cartographie Web fournis est quant à lui passé de 79 en 2020/21 à 170 en 2022/23. Des solutions Unite Aware visant à appuyer le programme d'appréciation de la situation ont été fournies à une mission en 2020/21 et à huit missions en 2022/23. Des applications hébergées sur un serveur central, comme Umoja (193 en 2020/21 et 192 en 2022/23), ont été exploitées et maintenues, et un appui connexe a été apporté, y compris en ce qui concerne l'installation et la mise à l'essai des fonctionnalités de reprise des activités après un sinistre dans les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales pour plus de 65 000 utilisateurs (65 757 utilisateurs en 2020/21 et 70 874 en 2022/23). Des services centralisés de liaison radio numérique (exploitation et maintenance de l'infrastructure et appui connexe) sont en outre offerts à plus de 35 000 utilisateurs (35 325 utilisateurs en 2020/21 et 36 094 en 2022/23).

3. D'autres exemples concernent la gestion immobilière et portent notamment sur la fourniture de services à la MINUL pendant la liquidation, l'assistance à la MANUA dans la création de son portefeuille de biens immobiliers et de contrats de location, et la collaboration avec les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie s'agissant de la création de leurs postes techniques, un élément crucial des activités de gestion immobilière. En outre, la Base de soutien logistique de Brindisi aide les missions à maintenir et à

renforcer les normes relatives à la santé et à la sécurité dans l'ensemble des missions, conformément à la circulaire du Secrétaire général de 2018 relative à la mise en place d'un système de gestion de la sécurité et de la santé au travail (ST/SGB/2018/5). Entre 2020 et 2023, le nombre de cas d'accidents au travail et de risques notables ayant été enregistrés dans la base de données sur la sécurité au travail et traités a respectivement augmenté de 24 % et de 177 % par année à la suite de la mise en œuvre du programme de gestion des risques sur le terrain dans le système des Nations Unies.

4. En ce qui concerne les stocks pour déploiement stratégique, le nombre de clients ayant bénéficié d'un appui est passé de 25 en 2018/19 à 44 en 2022/23, ce qui représente une augmentation de 76 % au cours des cinq dernières années. La situation humanitaire au Burkina Faso, au Mali, au Niger et en Ukraine, entre autres, ainsi que le tremblement de terre survenu en Türkiye ont entraîné une présence humanitaire accrue des Nations Unies exigeant un soutien. Le nombre de demandes reçues a triplé, passant de 74 en 2018/19 à 223 en 2022/23. La valeur de l'appui fourni au moyen des stocks pour déploiement stratégique dépend du type et de la quantité d'articles expédiés. La valeur moyenne de cet appui au cours des cinq derniers cycles budgétaires était de 32,0 millions de dollars, allant de 21,7 millions de dollars en 2018/19 à 47,7 millions de dollars en 2021/22. Un volume supérieur à la moyenne a été enregistré au cours des cycles budgétaires 2019/20 et 2021/22. En 2019/20, les stocks pour déploiement stratégique ont joué un rôle important dans la riposte mondiale à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Ils ont permis de répondre à l'urgence, les autres options d'approvisionnement ayant été jugées irréalisables (longs délais d'exécution, goulets d'étranglement au niveau de la production, indisponibilité des fournisseurs, transport peu fiable et autres interruptions de la chaîne d'approvisionnement). En 2021/22, les stocks pour déploiement rapide ont été une source principale d'approvisionnement pour aider l'Ukraine à faire face à la crise. Des véhicules blindés, des équipements de protection individuelle et du matériel informatique ont été fournis à plusieurs entités des Nations Unies présentes sur le théâtre des opérations (Agence internationale de l'énergie atomique, Département de la sûreté et de la sécurité, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, UNICEF et PAM). Dès le départ, ces entités ont pu compter sur l'appui fourni par la Base et utiliser les stocks pour déploiement stratégique pour exécuter leurs opérations ; dans certains cas, cette assistance s'est poursuivie, comme dans le cas de l'aide apportée à l'AIEA concernant les rotations des inspecteurs. On s'attend à ce que le fait d'autoriser un plus large éventail de clients à puiser dans les stocks en augmente la rotation, et que la question de l'obsolescence, de la dépréciation et des coûts de détention perde de son acuité. Cette approche reflète une manière stratégique et durable d'optimiser l'utilisation des stocks pour déploiement rapide tout en répondant à l'évolution des demandes auxquelles l'Organisation doit répondre. Les figures ci-dessous donnent des informations détaillées sur les tendances relatives aux clients et sur le volume des demandes concernant l'appui fourni au moyen des stocks pour déploiement stratégique.

Figure I
Stocks pour déploiement stratégique : nombre de clients ayant bénéficié d'un appui

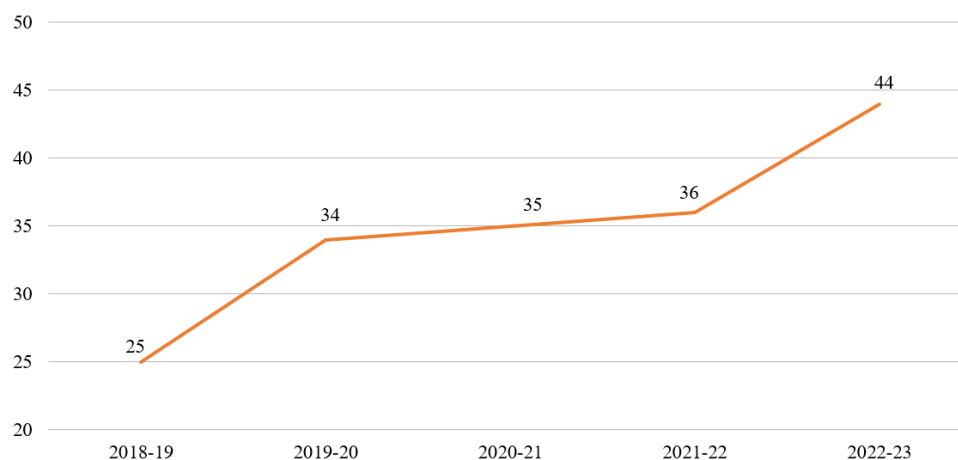
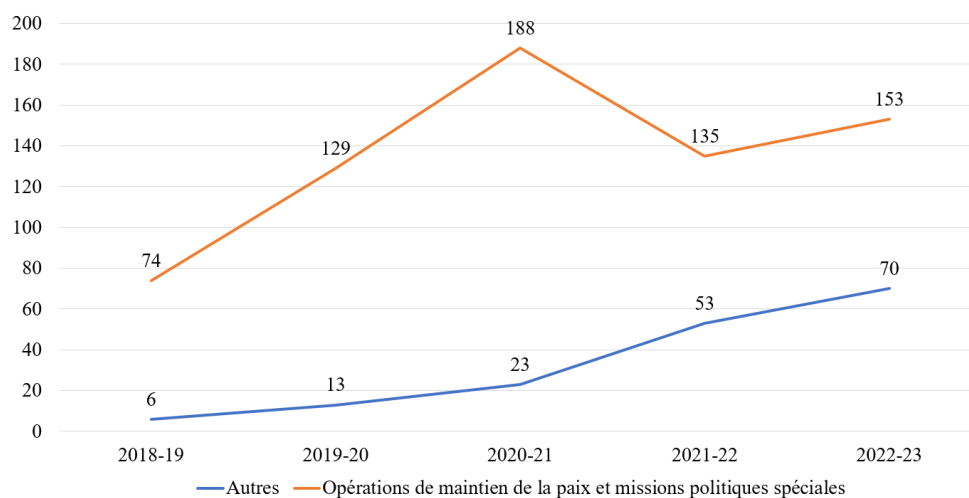


Figure II
Stocks pour déploiement stratégique : nombre de demandes



5. Les tendances d'utilisation des services informatiques et des services de communication par les utilisateurs des opérations de maintien de la paix montrent que la demande pour ces services ne faiblit pas. Le tableau ci-dessous montre les tendances d'utilisation observées de 2018 à 2023 pour l'hébergement, la connectivité, les opérations d'assistance à distance et les ordres de travaux liés à l'informatique et aux communications exécutés par la Base.

Indicateur	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
------------	---------	---------	---------	---------	---------

Opérations de base centralisées

Hébergement

Nombre de serveurs d'opérations de maintien de la paix pour lesquels un appui a été fourni

5 586	5 203	4 874	5 169	5 165
-------	-------	-------	-------	-------

Indicateur	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
Gestion du stockage en ligne pour les opérations de maintien de la paix (pétaoctets)	2 411	2 140	2 462	2 659	2 354
Gestion du stockage des archives des opérations de maintien de la paix (pétaoctets)	2 216	2 215	2 214	2 519	2 890
Connectivité					
Nombre de points terminaux de communication par satellite des opérations de maintien de la paix pour lesquels un appui a été fourni	253	204	182	180	178
Gestion de segments spatiaux pour les opérations de maintien de la paix (mégaoctets)	887,35	946	959,78	976,07	1 010,77
Nombre de radios numériques des opérations de maintien de la paix pour lesquels un appui a été fourni	35 414	34 687	37 821	34 632	36 094
Activités d'appui à distance					
Nombre d'éléments de configuration des opérations de maintien de la paix surveillés	850	1 650	1 370	1 510	1 254
Nombre d'appareils des opérations de maintien de la paix pour lesquels un appui a été fourni (système Unite de surveillance à distance des infrastructures de terrain)	556	989	1 248	2 664	2 211
Nombre de cartes concernant les opérations de maintien de la paix (UN Maps) pour lesquelles un appui a été fourni	219	216	259	250	252
Nombre d'ordres de travaux concernant l'informatique et les communications exécutés par la Base	165 181	169 321	162 788	157 881	171 803

6. L'appui apporté aux missions par la Base de soutien logistique des Nations Unies a un bon rapport coût-efficacité et permet d'éliminer certaines dépenses, des avantages intrinsèquement liés au modèle de gestion, qui, une fois établi sur la base d'une validation de principe, continue de profiter aux entités en ce qu'il les aide à réaliser des économies d'échelle et à tirer parti de solutions novatrices. Ainsi, la centralisation des services d'appui à la Base offre des avantages financiers aux missions clientes et leur permet de réaliser des gains d'efficacité opérationnelle. Il est difficile de déterminer toutes les économies réalisées du fait du caractère non transactionnel des services de la Base, mais on trouvera ci-après quelques initiatives qui témoignent des avantages qu'offrent ces services (la Base continuera de communiquer des informations actualisées dans les prochains rapports) :

a) Le programme 3R (réintégration dans les stocks, remise en état et réutilisation) vise à réaliser des économies sur les achats de matériel, à réduire la taille des flottes, à encourager le partage transfrontalier des actifs entre les missions et à optimiser l'utilisation des ressources à l'échelle mondiale, comme indiqué dans la section du présent rapport portant sur ledit programme. En 2022/23, la remise en état de 13 biens de la MINUAD a permis de réaliser des économies se chiffrant à environ 1,4 million de dollars (montant équivalent à 79,2 % des coûts de remplacement). Les

actifs réintégrés dans les stocks par la MINUAD pourraient donner lieu à des économies potentielles supplémentaires de 5,8 millions de dollars. Les actifs remis en état qui appartenaient à la MINUAD sont maintenant utilisés par la MONUSCO, la MINURSO, le BANUS et la MANUL. Le programme permet en outre de réduire les coûts annuels de propriété en assurant l'entretien et la remise en état des équipements pendant les premières phases de leur cycle de vie. Puisque le programme n'en est qu'à ses débuts, la Base continuera de fournir des informations actualisées sur le sujet dans ses prochains rapports, notamment sur le rapport coût-efficacité ;

b) Rôle de centre d'échanges : la Base de soutien logistique des Nations Unies fournit un service de gestion mondiale des biens afin de soutenir efficacement les missions de maintien de la paix. Elle encourage les missions à utiliser les réserves ou les excédents au lieu d'acheter de nouveaux articles. Par conséquent, elle contribue à éviter les acquisitions inutiles et facilite la rotation et le déploiement des stocks, faisant ainsi preuve de responsabilité fiscale auprès des États Membres. Au cours des cycles budgétaires 2019/20, 2020/21, 2021/22 et 2022/23, la Base a coordonné l'utilisation d'un matériel d'une valeur d'environ 27,9 millions de dollars provenant de la réserve de matériel de l'ONU et d'un matériel d'une valeur de 97,2 millions de dollars issu des excédents de l'Organisation dans les domaines des transports, de l'approvisionnement, du génie et des services médicaux, ce qui est considéré comme des économies théoriques découlant des services de la Base. Pendant la liquidation de la MINUSMA, la Base a facilité les transferts vers d'autres entités de matériel déclaré excédentaire. En 2023, des commandes de la MINUSMA ont été transférées à d'autres entités financées par quotes-parts, notamment des missions de maintien de la paix, dans le cadre de l'exercice de mise en correspondance mené par la Base. Un exercice similaire de réaffectation des actifs de la MINUSMA à d'autres missions a été entrepris en janvier 2024.

7. Dans le domaine de l'informatique, des gains d'efficience ont été réalisés grâce aux initiatives suivantes :

a) Le projet de regroupement et de centralisation des services d'appui fournis à distance aux missions dans le domaine de l'informatique a fait l'objet d'une démonstration de faisabilité en 2016/17 à la MINUSMA et à la MINUSCA. Sur la base d'une analyse coûts-avantages, il a été estimé que l'on pouvait économiser 2 millions de dollars par an en regroupant et en centralisant le personnel d'appui informatique à la Base de soutien logistique plutôt que dans les missions. Depuis lors, des services d'appui à distance ont été fournis à 33 missions, et des économies d'échelle ont été réalisées et les ressources ont été modulées de sorte que l'appui requis est fourni par seulement 11 membres du personnel ainsi que par des prestataires, selon les besoins. L'objectif de la fourniture d'appui à distance aux missions est de centraliser la gestion et l'exploitation des équipements d'infrastructure informatique dans les missions, ainsi que les services d'appui connexes, en réduisant l'empreinte du personnel des services informatiques sur le terrain et en réalisant des économies sur les coûts opérationnels, tout en garantissant une disponibilité en continu des systèmes. En outre, ce modèle permet de régler les problèmes associés à l'environnement opérationnel dynamique et instable dans lequel les missions mènent leurs activités. L'utilisation du système de gestion des applications Microsoft, qui dessert plus de 29 053 ordinateurs clients dans le monde et 3 507 serveurs à partir d'un emplacement centralisé à la Base de soutien logistique des Nations Unies, constitue un exemple d'appui à distance ;

b) Camps intelligents des Nations Unies : le système Unite de surveillance à distance des infrastructures de terrain est une solution fondée sur l'Internet des objets adaptée aux besoins particuliers de l'Organisation qui permet de réduire les coûts opérationnels et de prolonger la durée de vie des actifs. C'est un outil essentiel pour

réduire l'empreinte écologique et changer la culture de l'Organisation. Le rôle de la Base de soutien logistique consiste à héberger et à promouvoir des solutions appliquées fondées sur l'Internet des objets pour surveiller à distance les dispositifs d'infrastructure, notamment ceux concernant l'eau, les eaux usées, l'énergie et le carburant. Selon une évaluation du McKinsey Global Institute faite en 2018, on peut réaliser des gains d'efficacité en mettant en œuvre dans les missions des technologies intelligentes comme le système Unite de surveillance à distance des infrastructures de terrain. Par exemple, il est possible de réduire les délais d'intervention en cas d'urgence de 20 à 35 %, les émissions de gaz à effet de serre de 10 à 15 % et les polluants atmosphériques de 20 %, la consommation d'eau de 15 % rien que par le suivi et encore de 25 % grâce à la détection et à la prévention des fuites, et la quantité de déchets solides produite par habitant de 10 à 20 %. Parmi les gains d'efficacité réalisés, citons la réduction à zéro des coupures de courant et les livraisons d'eau complémentaires à la FISNUA, la détection et le colmatage des fuites d'eau à la Base (1 000 litres par jour) et la simplification des outils de gestion du carburant à la MINUSS par des techniciens déployés sur le terrain ;

c) Le système de radio numérique TETRA est une norme de radio numérique mondiale utilisée pour les communications vitales. Il s'agit d'un système numérique sur IP qui offre une grande souplesse en matière de réseautique et permet notamment de mettre en place une infrastructure de commutation centralisée capable de fournir des services d'appui à toutes les missions sur le terrain, qu'il s'agisse de services de données ou de services vocaux. On dénombre actuellement 10 missions et entités connectées au système TETRA : MINUSS, MINUSCA, MINUSMA, FISNUA, MANUL, Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda), MONUSCO, BSLB et Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie. Le système centralisé TETRA offre de nombreux avantages : économies d'échelle grâce à une infrastructure réduite ; haute disponibilité et résilience opérationnelle ; modulation des ressources et facilité d'expansion ; amélioration de la prestation des services ; amélioration de la sécurité du personnel présent sur le terrain ; réduction des stocks de matériel et des besoins en matière de refroidissement ;

d) M-Products : ces solutions technologiques modulaires permettent aux opérations sur le terrain d'être agiles et réactives face aux situations de crise et de réduire leur dépendance aux combustibles fossiles, conformément aux objectifs de développement durable. Il s'agit de salles d'équipement informatique modulaires et autonomes en énergie, utilisées sur des sites se trouvant dans des environnements complexes, souvent dépourvus d'infrastructure informatique. Jusqu'à présent, 166 solutions modulaires au total ont été fournies dans le cadre de 10 opérations sur le terrain, ce qui a permis de réaliser des économies d'au moins 39 millions de dollars. Le coût estimé de la production par la Base d'une de ces solutions se situe entre 102 000 et 210 000 dollars par unité en fonction du type de produit, alors que les solutions commerciales comparables coûtent 450 000 dollars chacune.